



Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes Fer Cher-Pays Florentais

PIECE 5.1 : ANNEXES SANITAIRES

- 5.1.1 : RAPPORT AEP 2019
- 5.1.2 : RAPPORT ASSAINISSEMENTS_C 2019
- 5.1.3 : RAPPORT ASSAINISSEMENTS_NC 2019
- 5.1.4 : RAPPORT DECHETS 2018

Prescrit le 10/12/2015

Approuvé par le Conseil communautaire le 23 juin 2021



*Communauté de Communes
FerCher Pays Florentais*

Communauté de Communes FerCher Pays Florentais



Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

Année 2019

Table des matières

1.	Caractérisation technique du service	3
1.1.	Présentation du territoire desservi.....	3
1.2.	Mode de gestion du service	3
1.3.	Estimation de la population desservie (D101.1).....	4
1.4.	Nombre d'abonnés	4
1.5.	Eaux brutes	5
1.5.1.	Prélèvement sur les ressources en eau	5
1.6.	Eaux traitées.....	6
1.6.2.	Production	7
1.6.3.	Achats d'eaux traitées	7
1.6.4.	Volumes vendus au cours de l'exercice	8
1.6.5.	Autres volumes.....	8
1.6.6.	Volume consommé autorisé	8
1.7.	Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements).....	9
2.	Tarification de l'eau et recettes du service	10
2.1.	Modalités de tarification	10
2.2.	Facture d'eau type (D102.0)	11
3.	Indicateurs de performance	13
3.1.	Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1).....	13
3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B)	14
3.3.	Indicateurs de performance du réseau.....	15
3.3.1.	Rendement du réseau de distribution (P104.3)	15
3.3.2.	Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3).....	15
3.3.3.	Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3).....	16
3.3.4.	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)	16
3.4.	Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)	16
4.	Financement des investissements	18
4.3.	État de la dette du service	18
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	19
5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0)	19
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs	20

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi



Le service est géré au niveau communal
 intercommunal

- Nom de la collectivité : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FERCHER-PAYS FLORENTAIS
- Nom de l'entité de gestion : eau potable : régie
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Communauté de communes
- Compétences liées au service :

	Oui	Non
Production	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protection de l'ouvrage de prélèvement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Traitement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transfert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stockage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Distribution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Lunery, Mareuil-sur-Arnon, Primelles, Saint-Caprais, Saint-Florent-sur-Cher, Villeneuve-sur-Cher
- Existence d'une CCSPL Oui Non
- Existence d'un schéma de distribution Oui, date d'approbation* : Non au sens de l'article L2224-7-1 du CGCT
- Existence d'un règlement de service Oui, date d'approbation* : Non

1.2. Mode de gestion du service



Le service est exploité en Régie par Régie à autonomie financière

1.3. Estimation de la population desservie (D101.1)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'eau potable dessert 11 375 habitants au 31/12/2019 (11 375 au 31/12/2018).

1.4. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'eau potable dessert 6 009 abonnés au 31/12/2019 (6 019 au 31/12/2018).

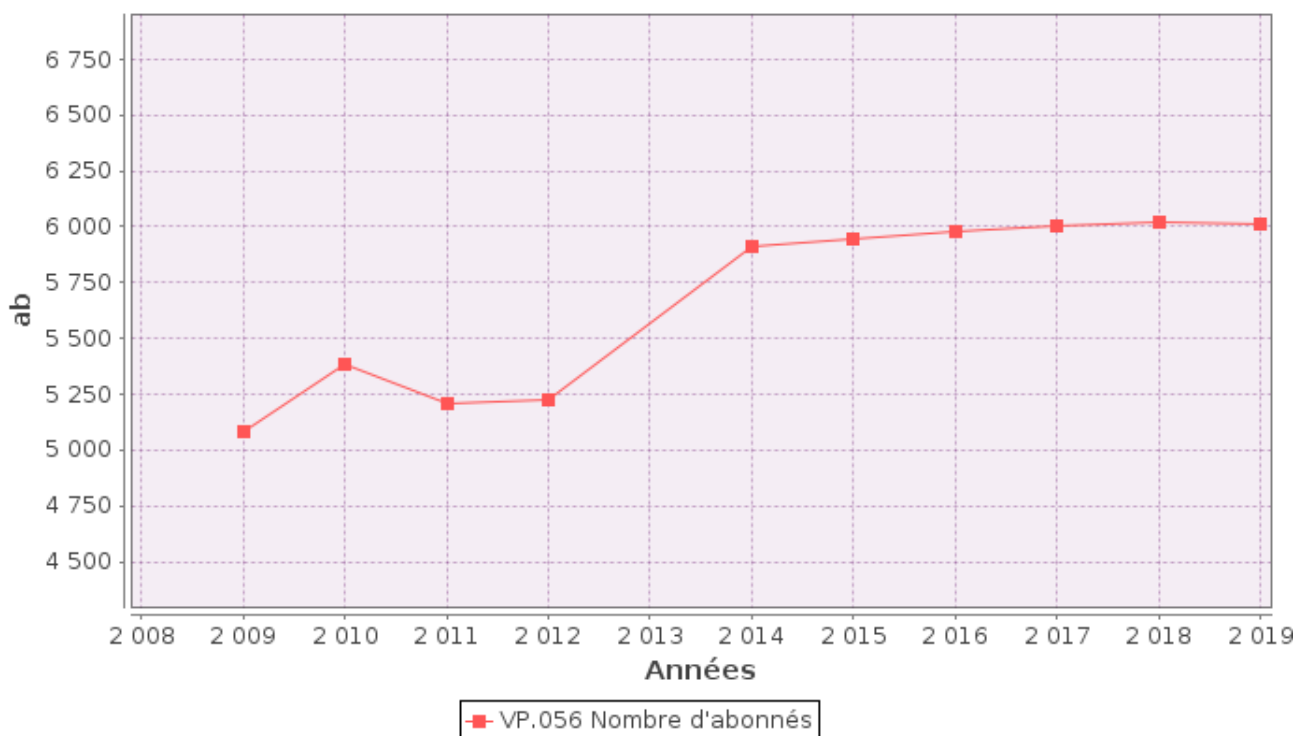
La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2018	Nombre total d'abonnés au 31/12/2019	Variation en %
Total	6 019	6 009	-0,2%

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 27,53 abonnés/km au 31/12/2019 (27,58 abonnés/km au 31/12/2018).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés) est de 1,89 habitants/abonné au 31/12/2019 (1,89 habitants/abonné au 31/12/2018).

La consommation moyenne par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est de 87,67 m³/abonné au 31/12/2019. (93,94 m³/abonné au 31/12/2018).



1.5. Eaux brutes

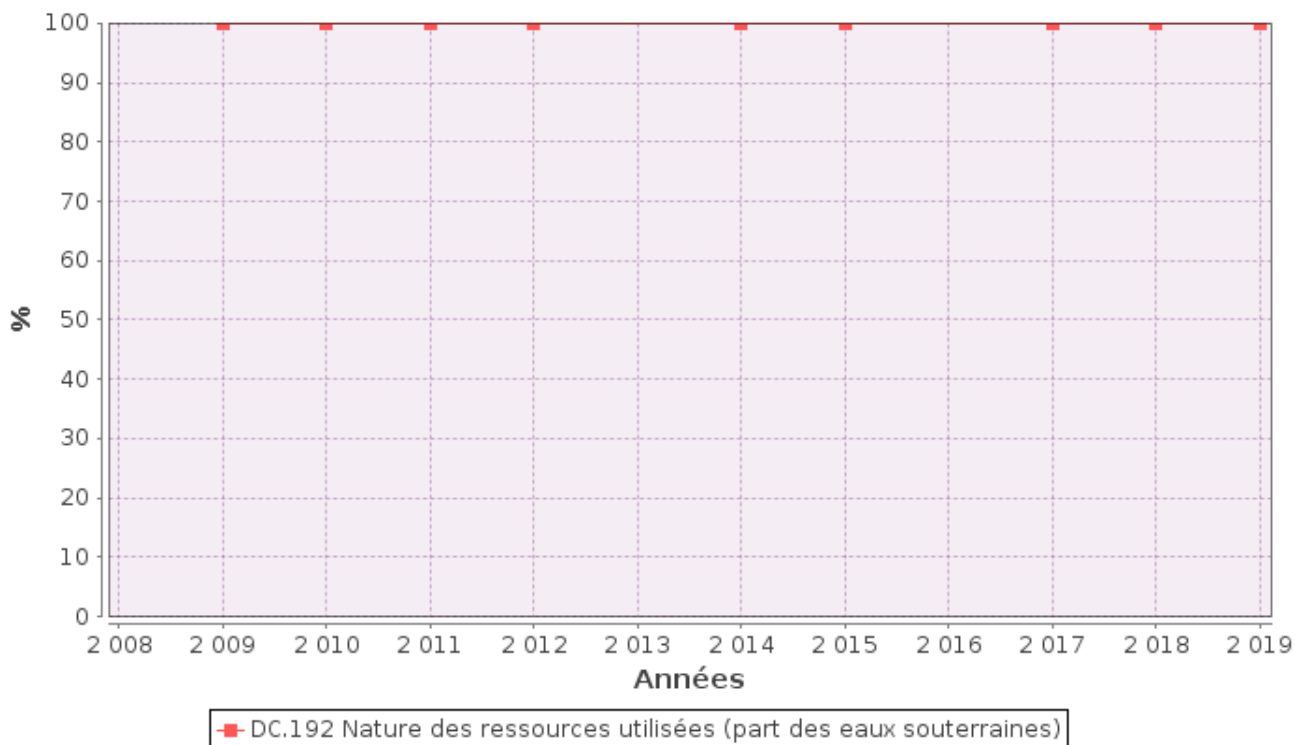
1.5.1. Prélèvement sur les ressources en eau



Le service public d'eau potable prélève 677 523 m³ pour l'exercice 2019 (____ pour l'exercice 2018).

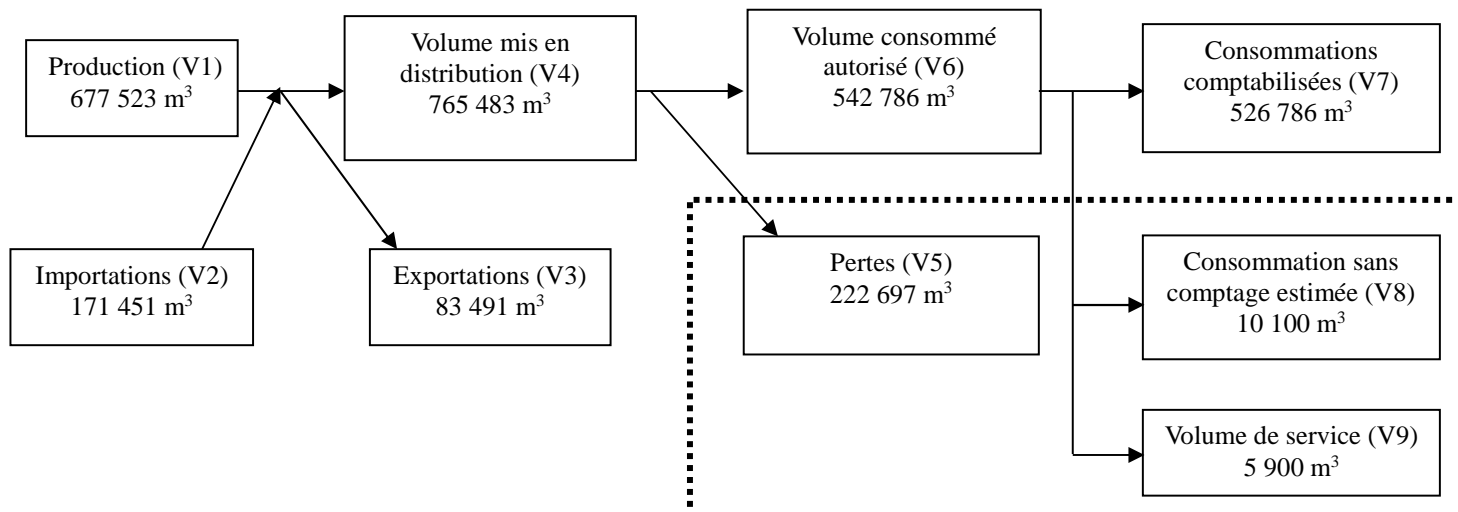
Ressource et implantation	Volume prélevé durant l'exercice 2019 en m ³
Captage de la Vergne	88 915
La Preugne	59 377
Champ captant	529 231
Total	677 523

Pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé : 100%.



1.6. Eaux traitées

1.6.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2019



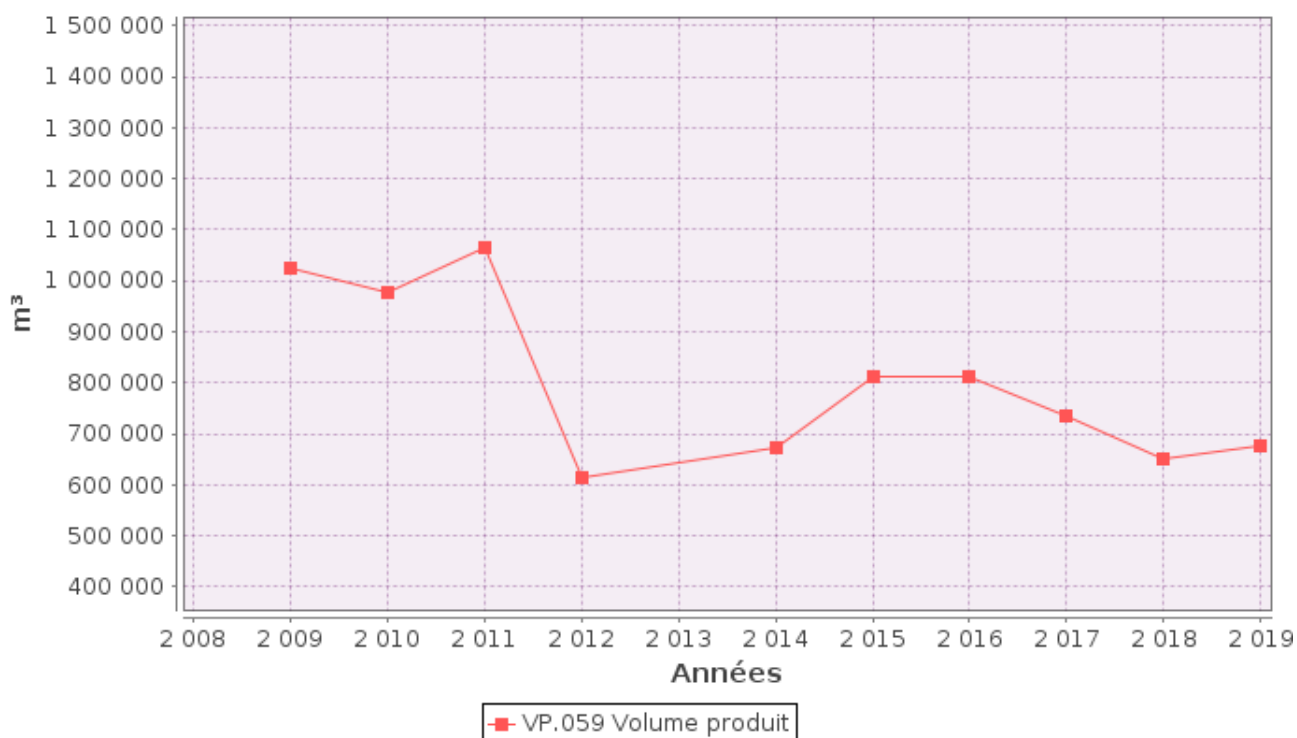
1.6.2. Production



Le service a ___3_ stations de traitement.

Nom de la station de traitement	Type de traitement (cf. annexe)
Champ captant SAINT FLORENT SUR CHER	Chlore gazeux
La Vergne LUNERY	Chlore gazeux
La Preugne MAREUIL SUR ARNON	Chlore gazeux

Ressource	Volume produit durant l'exercice 2018 en m ³	Volume produit durant l'exercice 2019 en m ³	Variation des volumes produits en %	Indice de protection de la ressource exercice 2019
Captage de la Vergne	95 830	88 915	-7,2%	40
La Preugne	66 832	59 377	-11,2%	80
Champ captant	489 245	529 231	8,2%	80
Total du volume produit (V1)	651 907	677 523	3,9%	74,75



1.6.3. Achats d'eaux traitées

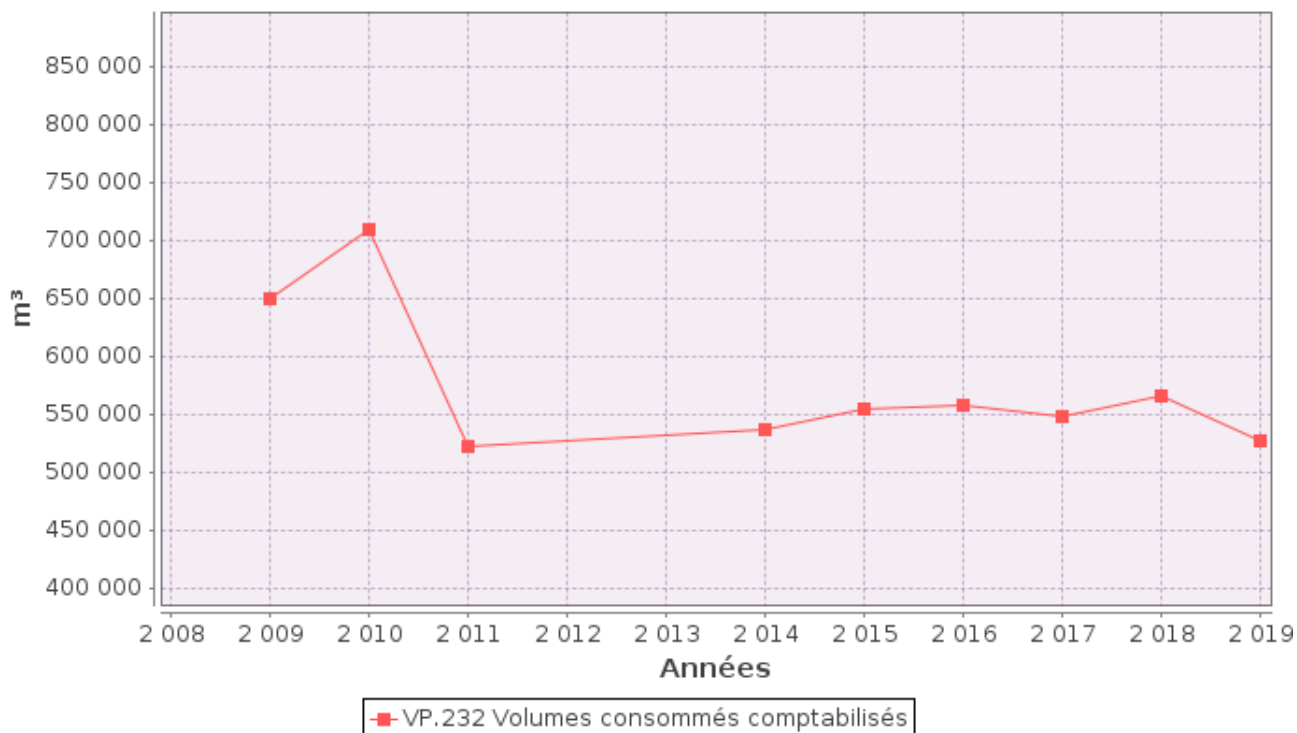


Fournisseur	Volume acheté durant l'exercice 2018 en m ³	Volume acheté durant l'exercice 2019 en m ³	Variation des volumes achetés en %
Total d'eaux traitées achetées (V2)	187 223	171 451	-8,4%

1.6.4. Volumes vendus au cours de l'exercice



Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice 2018 en m ³	Volumes vendus durant l'exercice 2019 en m ³	Variation en %
Abonnés domestiques ⁽¹⁾	565 414	526 786	-6,8%
Total vendu aux abonnés (V7)	565 414	526 786	-6,8%



1.6.5. Autres volumes



	Exercice 2019 en m ³ /an
Volume consommation sans comptage (V8)	10 100
Volume de service (V9)	5 900

1.6.6. Volume consommé autorisé



	Exercice 2018 en m ³ /an	Exercice 2019 en m ³ /an	Variation en %
Volume consommé autorisé (V6)	565 414	542 786	-4%

1.7. Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)



Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de 218,27 kilomètres au 31/12/2019 (218,27 au 31/12/2018).

2. Tarification de l'eau et recettes du service

2.1. Modalités de tarification



La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2019 et 01/01/2020 sont les suivants :

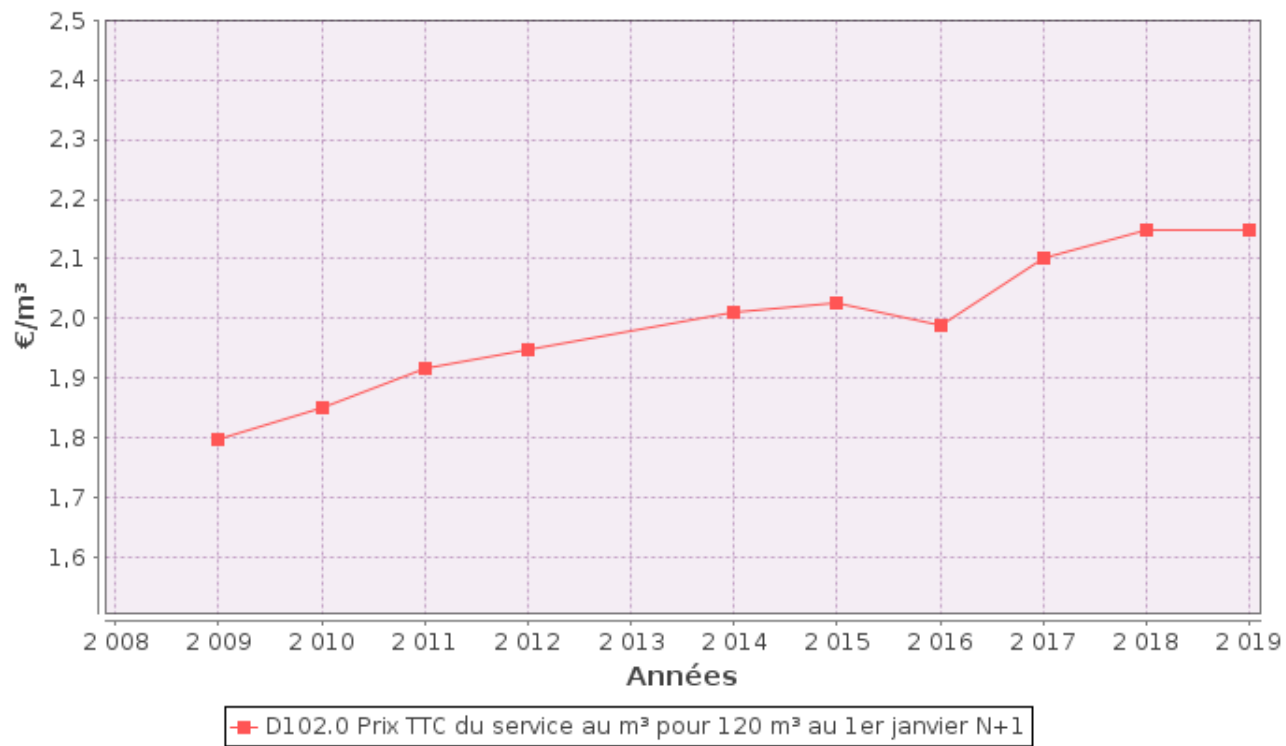
Frais d'accès au service :	_____49.90__	€au 01/01/2019
	_____49.90__	€au 01/01/2020

Tarifs		Au 01/01/2019	Au 01/01/2020
Part de la collectivité			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	49,9 €	49,9 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	Prix au m ³	1,33 €/m ³	1,40 €/m ³
Taxes et redevances			
Taxes			
	Taux de TVA ⁽²⁾	5,5 %	5,5 %
Redevances			
	Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0,064 €/m ³	0,059 €/m ³
	Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,23 €/m ³	0,23 €/m ³



Les tarifs applicables au 01/01/2019 et au 01/01/2020 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2019 en €	Au 01/01/2020 en €	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	49,90	49,90	0%
Part proportionnelle	159,60	159,60	0%
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	209,50	209,50	0%
Part du délégataire (en cas de délégation de service public)			
Taxes et redevances			
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	7,68	7,08	-7,8%
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	27,60	27,60	0%
VNF Prélèvement :	0,00	0,00	____%
Autre :	0,00	0,00	____%
TVA	13,46	13,43	-0,2%
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	48,74	48,11	-1,3%
Total	258,24	257,61	-0,2%
Prix TTC au m³	2,15	2,15	0%



Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence :

annuelle

La facturation est effectuée avec une fréquence :

semestrielle

3. Indicateurs de performance

3.1. Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)



Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2018	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2018	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2019	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2019
Microbiologie	57	0	55	1
Paramètres physico-chimiques	47	0	75	2

:

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5000 habitants ou produit plus de 1000 m³/jour.

Analyses	Taux de conformité exercice 2018	Taux de conformité exercice 2019
Microbiologie (P101.1)	100%	98,2%
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	100%	97,3%

3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B)



	nombre de points	Valeur	points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ⁽¹⁾	Oui	14
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)		Oui	
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		90%	
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾	80%	13
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux ⁽³⁾	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur ⁽³⁾	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
TOTAL (indicateur P103.2B)	120	-	117

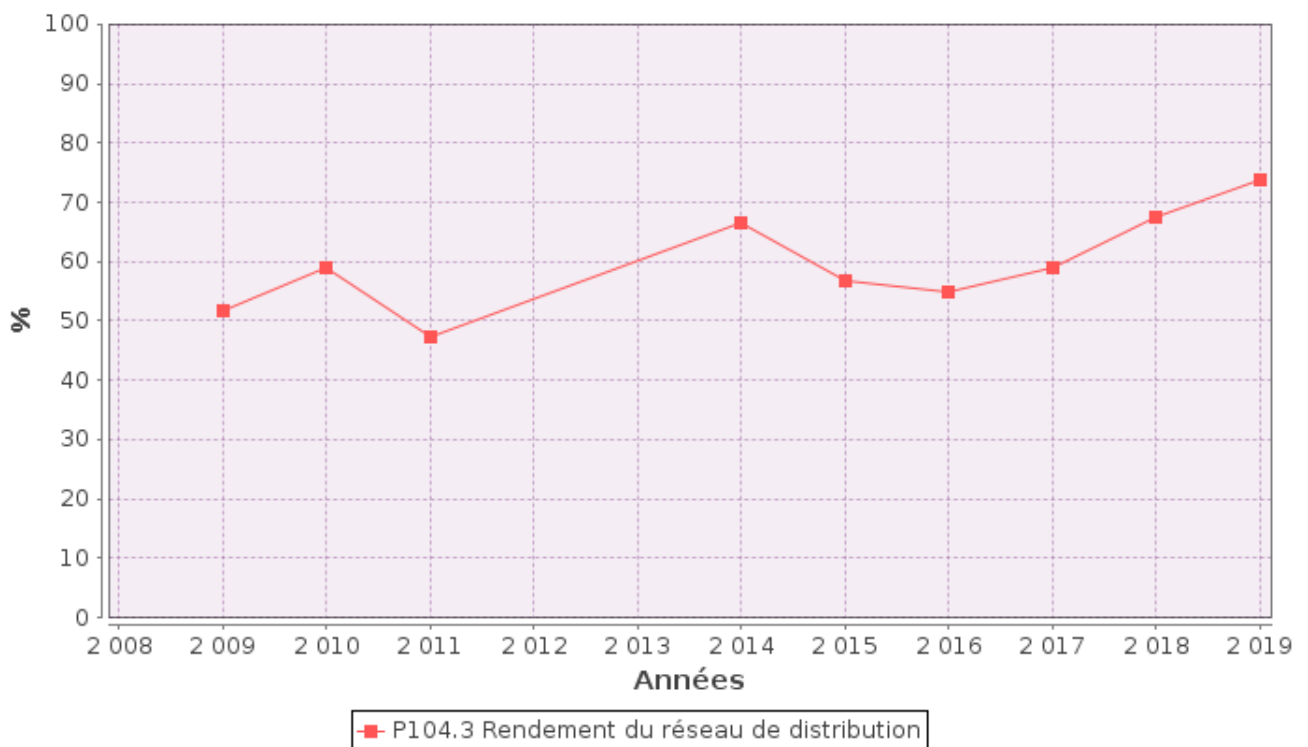
3.3. Indicateurs de performance du réseau

3.3.1. Rendement du réseau de distribution (P104.3)



Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

	Exercice 2018	Exercice 2019
Rendement du réseau	67,4 %	73,8 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m ³ / jour / km]	7,1	7,86
Volume vendu sur volume mis en distribution (ex. rendement primaire)	67,4 %	68,8 %



3.3.2. Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)



Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

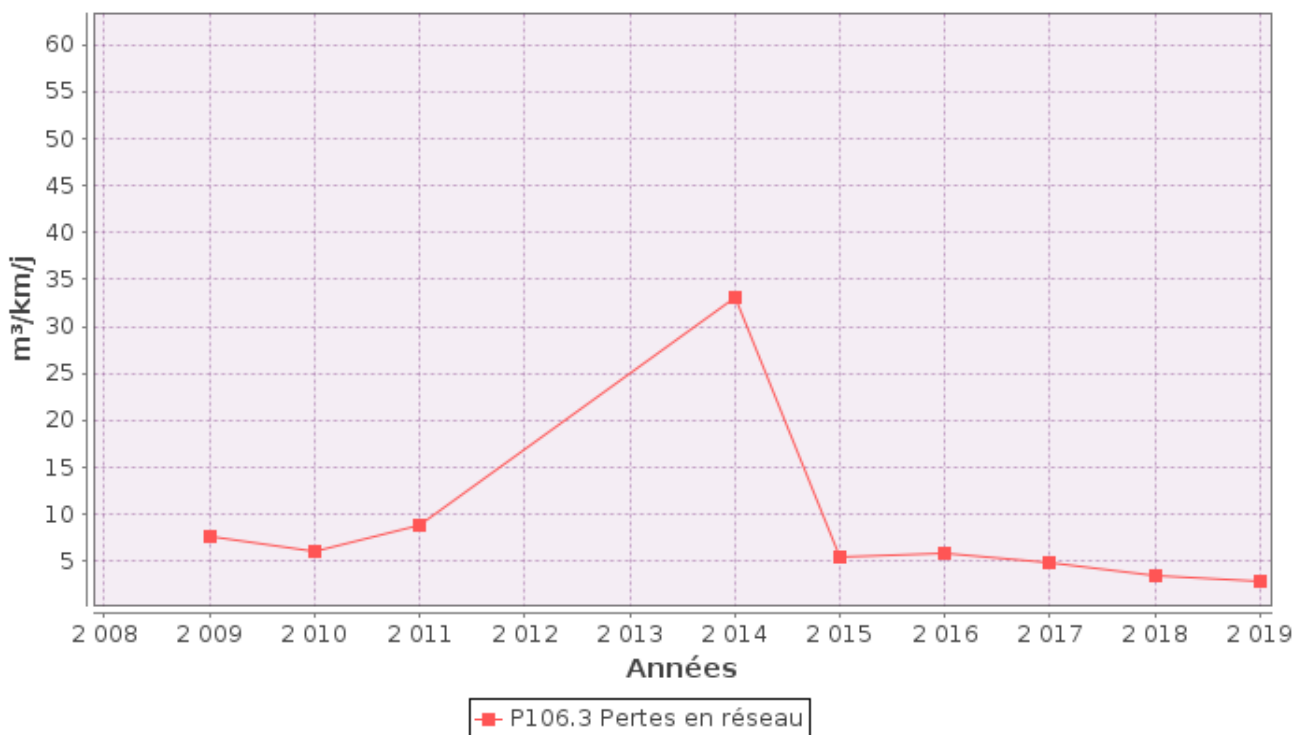
Pour l'année 2019, l'indice linéaire des volumes non comptés est de 3 m³/j/km (3,4 en 2018).

3.3.3. Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)



Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

Pour l'année 2019, l'indice linéaire des pertes est de 2,8 m³/j/km (3,4 en 2018).



3.3.4. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)



Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Au cours des 5 dernières années, 5,7 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

3.4. Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)



La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

- 0% Aucune action de protection
- 20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours
- 40% Avis de l'hydrogéologue rendu

- 50% Dossier déposé en préfecture
- 60% Arrêté préfectoral
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
- 100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

Pour l'année 2019, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est 75,8% (77,7% en 2018).

4. Financement des investissements

4.1. État de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre 2019 fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2019
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	966 082,22

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0)



253,51 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit 0,0005 €/m³ pour l'année 2019 (0,0639 €/m³ en 2018).

6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Exercice 2018	Exercice 2019
	Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	11 375	11 375
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m ³]	2,15	2,15
	Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%	98,2%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100%	97,3%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	116	117
P104.3	Rendement du réseau de distribution	67,4%	73,8%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/jour]	3,4	3
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/jour]	3,4	2,8
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,15%	0,1%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	77,7%	75,8%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0,0639	0,0005

Communauté de Communes FerCher Pays Florentais

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif



Année 2019

Table des matières

1.	Caractérisation technique du service	3
1.1.	Présentation du territoire desservi.....	3
1.2.	Mode de gestion du service	3
1.3.	Estimation de la population desservie (D201.0).....	3
1.4.	Nombre d'abonnés	4
1.5.	Volumes facturés	4
1.6.	Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)	5
1.7.	Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert.....	5
1.8.	Ouvrages d'épuration des eaux usées.....	6
1.9.	Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203).....	7
1.9.1.	Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration.....	7
2.	Tarification de l'assainissement et recettes du service	8
2.1.	Modalités de tarification	8
2.2.	Facture d'assainissement type (D204.0).....	9
3.	Indicateurs de performance	10
3.1.	Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)	10
3.2.	Conformité de la collecte des effluents (P203.3).....	11
3.3.	Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)	11
3.4.	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3).....	12
3.5.	Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3).....	12
4.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	13
4.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0).....	13
5.	Tableau récapitulatif des indicateurs	14

1. Caractérisation technique du service

1.1. *Présentation du territoire desservi*



Le service est géré au niveau communal
 intercommunal

- Nom de la collectivité : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FERCHER-PAYS FLORENTAIS
- Nom de l'entité de gestion: assainissement collectif : principal
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Communauté de communes

- Compétences liées au service :

	Oui	Non
Collecte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transport	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépollution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle de raccordement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Elimination des boues produites	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Et à la demande des propriétaires :		
Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Civray, Lunery, Mareuil-sur-Arnon, Plou, Primelles, Saint-Caprais, Saint-Florent-sur-Cher, Villeneuve-sur-Cher
- Existence d'une CCSPL Oui Non

1.2. *Mode de gestion du service*



Le service est exploité en **Régie par Régie à autonomie financière**

1.3. *Estimation de la population desservie (D201.0)*



Le service public d'assainissement collectif dessert 8 747 habitants au 31/12/2019 (8 747 au 31/12/2018).

1.4. Nombre d'abonnés



Le service public d'assainissement collectif dessert 3 705 abonnés au 31/12/2019 (3 692 au 31/12/2018).

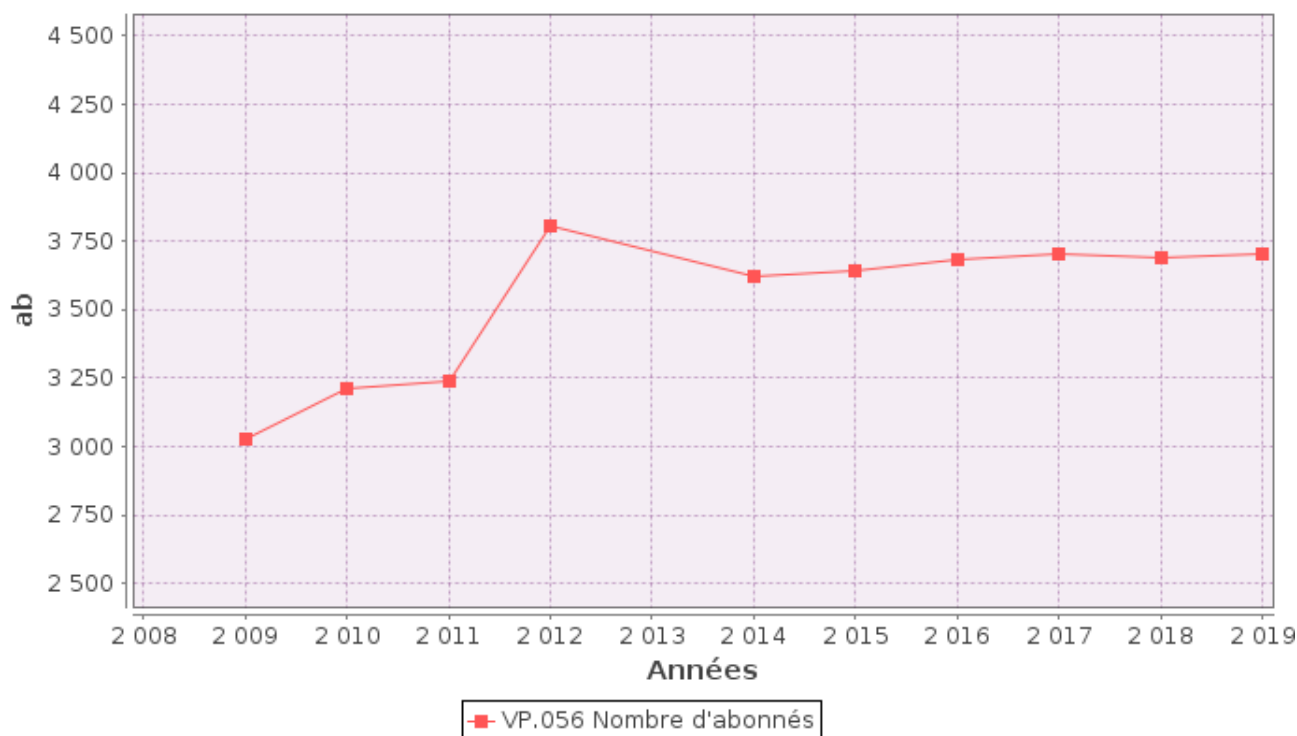
La répartition des abonnés par commune est la suivante

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2018	Nombre total d'abonnés au 31/12/2019	Variation en %
Total	3 692	3 705	0,3%

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : 4 000.

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement est de 56,9 abonnés/km) au 31/12/2019. (56,7 abonnés/km au 31/12/2018).

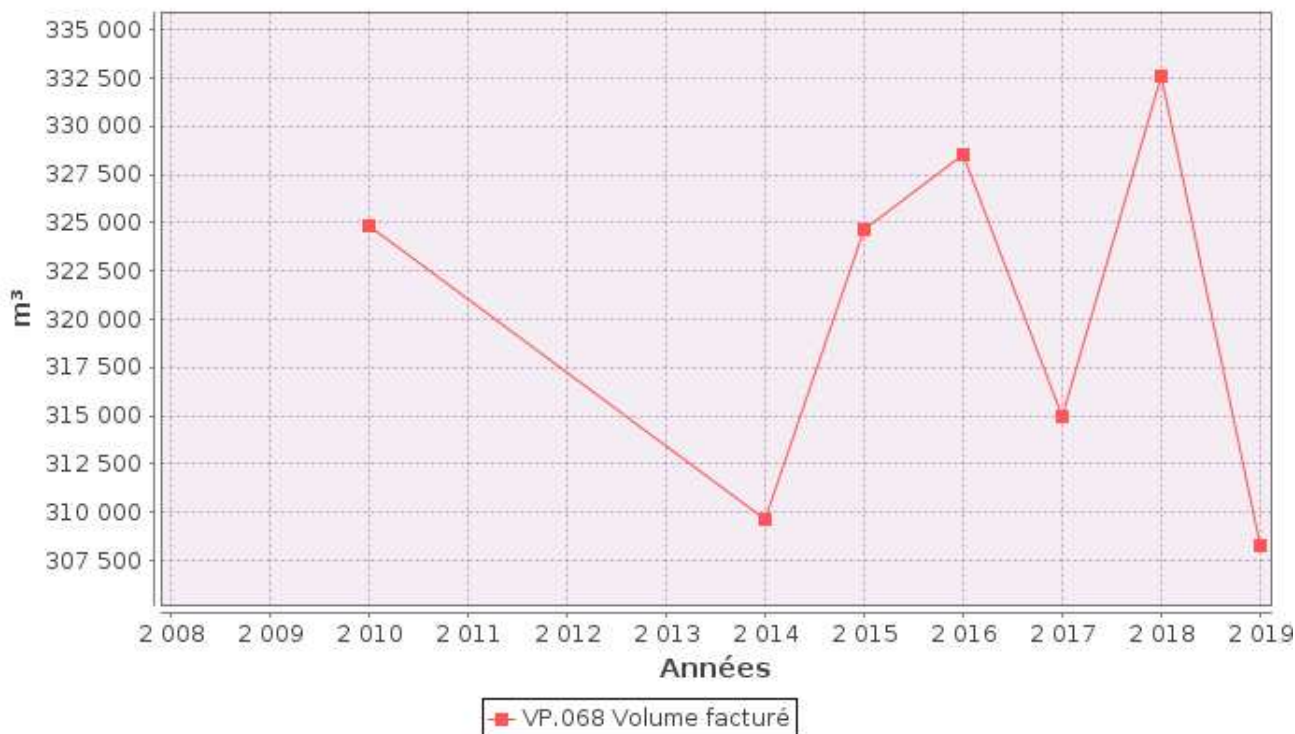
Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 2,36 habitants/abonné au 31/12/2019. (2,37 habitants/abonné au 31/12/2018).



1.5. Volumes facturés



	Volumes facturés durant l'exercice 2018 en m ³	Volumes facturés durant l'exercice 2019 en m ³	Variation en %
Total des volumes facturés aux abonnés	332 621	308 222	-7,3%



1.6. **Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)**



Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de 2 au 31/12/2019 (2 au 31/12/2018).

1.7. **Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert**



Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 3 km de réseau unitaire hors branchements,
 - 62,11 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,
- soit un linéaire de collecte total de 65,11 km (65,11 km au 31/12/2018).



1.8. Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère 4 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

STEU N°1 : Station d'épuration Mareuil
Code Sandre de la station : 0418137S0001

Caractéristiques générales	
Filière de traitement (cf. annexe)	Boue activée aération prolongée (très faible charge)
Date de mise en service	31/12/1978
Commune d'implantation	Mareuil-sur-Arnon (18137)
Lieu-dit	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	900

STEU N°2 : route de chanteloup
Code Sandre de la station : 0418133S0002

Caractéristiques générales	
Filière de traitement (cf. annexe)	Boue activée aération prolongée (très faible charge)
Date de mise en service	31/12/1989
Commune d'implantation	Lunery (18133)
Lieu-dit	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	765

STEU N°3 : Rosières
Code Sandre de la station : 0418133S0003

Caractéristiques générales	
Filière de traitement (cf. annexe)	Boue activée aération prolongée (très faible charge)
Date de mise en service	31/12/1978
Commune d'implantation	Lunery (18133)
Lieu-dit	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	1920

STEU N°4 : step Route de Preuilly
Code Sandre de la station : 0418207S0005

Caractéristiques générales	
Filière de traitement (cf. annexe)	Boue activée faible charge
Date de mise en service	31/12/1993
Commune d'implantation	Saint-Florent-sur-Cher (18207)
Lieu-dit	
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	9000

1.9. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.

1.9.1. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration



Boues évacuées entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2018 en tMS	Exercice 2019 en tMS
Station d'épuration Mareuil (Code Sandre : 0418137S0001)	3	1,98
route de chanteloup (Code Sandre : 0418133S0002)	7	5,3
Rosières (Code Sandre : 0418133S0003)	19,3	23,3
step Route de Preuilly (Code Sandre : 0418207S0005)	115,4	121
Total des boues évacuées	144,7	151,6

2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

2.1. Modalités de tarification



La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2019 et 01/01/2020 sont les suivants :

	Au 01/01/2019	Au 01/01/2020
Frais d'accès au service:	49,9	49,9

Tarifs	Au 01/01/2019	Au 01/01/2020
Part de la collectivité		
Part fixe (€ HT/an)		
Abonnement	49,9 €	49,9 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)		
Prix au m ³	1,54 €/m ³	1,60 €/m ³
Taxes et redevances		
Taxes		
Taux de TVA	10 %	10 %
Redevances		
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,15 €/m ³	0,15 €/m ³

2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2019 et au 01/01/2020 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2019 en €	Au 01/01/2020 en €	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	49,90	49,90	0%
Part proportionnelle	153,60	159,60	3,9%
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	203,50	209,50	3%
Taxes et redevances			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	18,00	18,00	0%
TVA	22,15	22,75	2,7%
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	40,15	40,75	1,5%
Total	243,65	250,25	2,7%
Prix TTC au m³	2,03	2,09	3%

La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle

3. Indicateurs de performance

3.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)



Pour l'exercice 2019, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de 92,62% des 4 000 abonnés potentiels (92,3% pour 2018).

	nombre de points	Valeur	points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ⁽¹⁾	Oui	14
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		Oui	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		90%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾	35%	0
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions ⁽³⁾	50%	10
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux ⁽⁴⁾	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
TOTAL (indicateur P202.2B)	120	-	29

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 29 pour l'exercice 2019 (28 pour 2018).

3.2. Conformité de la collecte des effluents (P203.3)



(réseau collectant une charge > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2019	Conformité exercice 2018 0 ou 100	Conformité exercice 2019 0 ou 100
Station d'épuration Mareuil	10,3	100	100
route de chanteloup	29	100	100
Rosières	48	100	100
step Route de Preuilly	212	100	100

Pour l'exercice 2019, l'indice global de conformité de la collecte des effluents est 100 (100 en 2018).

3.3. Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)



	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2019	Conformité exercice 2018 0 ou 100	Conformité exercice 2019 0 ou 100
Station d'épuration Mareuil	10,3	100	100
route de chanteloup	29	100	100
Rosières	48	100	100
step Route de Preuilly	212	100	100

Pour l'exercice 2019, l'indice global de conformité des équipements des STEU est 100 (100 en 2018).

3.4. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)



	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2019	Conformité exercice 2018 0 ou 100	Conformité exercice 2019 0 ou 100
Station d'épuration Mareuil	10,3	100	100
route de chanteloup	29	100	100
Rosières	48	100	100
step Route de Preuilly	212	100	100

Pour l'exercice 2019, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est 100 (100 en 2018).

3.5. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)



Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

Station d'épuration Mareuil :

Filières mises en oeuvre	tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>	1,98

route de chanteloup :

Filières mises en oeuvre	tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>	5,3

Rosières :

Filières mises en oeuvre	tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>	23,3

step Route de Preuilly :

Filières mises en oeuvre	tMS
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>	121

Pour l'exercice 2019, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est 100% (100% en 2018).

4. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

4.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)

1 077,45 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit 0,0035 €/m³ pour l'année 2019 (0,0008 €/m³ en 2018).

5. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Valeur 2018	Valeur 2019
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	8 747	8 747
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	2	2
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	144,7	151,6
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	2,03	2,09
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	92,3%	92,62%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	28	29
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0,0008	0,0035



*Communauté de Communes
FerCher Pays Florentais*

Communauté de Communes FerCher Pays Florentais

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement non collectif



Année 2019

Table des matières

1. CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE	2
1.1. PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI.....	2
1.2. MODE DE GESTION DU SERVICE	2
1.3. ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE (D301.0).....	2
1.4. INDICE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (D302.0).....	3
2. TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE	4
2.1. MODALITES DE TARIFICATION	4
2.2. RECETTES	4
3. INDICATEURS DE PERFORMANCE.....	5
3.1. TAUX DE CONFORMITE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (P301.3)	5

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau communal
 intercommunal

- Nom de la collectivité : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FERCHER-PAYS FLORENTAIS
- Nom de l'entité de gestion: assainissement non collectif
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Communauté de communes

Compétences liée au service

- Contrôle des installations Traitement des matières de vidanges
 Entretien des installations Réhabilitation des installations Réalisation des installations

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Civray, Lunery, Mareuil-sur-Arnon, Plou, Primelles, Saint-Caprais, Saint-Florent-sur-Cher, Saugy, Villeneuve-sur-Cher
- Existence d'une CCSPL Oui Non
- Existence d'un zonage Oui, date d'approbation :
Civray : Oui, date d'approbation : 26/04/11
Lunery : Oui, date d'approbation : 23/06/04
Plou : Oui, date d'approbation : 02/09/02
Primelles : Oui, date d'approbation : 10/10/12
Saint Caprais : Oui, date d'approbation : 03/04/08
Saint Florent : Oui, date d'approbation : 03/02/05
Villeneuve Sur Cher : Oui, date d'approbation : 06/10/00
- Existence d'un règlement de service Oui, date d'approbation : 28/02/2006 Non

1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en **Régie par Régie à autonomie financière**

1.3. Estimation de la population desservie (D301.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – qui n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif.

Le service public d'assainissement non collectif dessert 4 164 habitants, pour un nombre total d'habitants résidents sur le territoire du service de 11 375.

Le taux de couverture de l'assainissement non collectif (population desservie rapporté à la population totale du territoire couvert par le service) est de 36,61 % au 31/12/2019. (36,32 % au 31/12/2018).

1.4. Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0)

Il s'agit d'un indicateur descriptif, qui permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service. Il se calcule en faisant la somme des points indiqués dans les tableaux A et B ci-dessous.

Attention : le tableau B n'est pris en compte que si le total obtenu pour le tableau A est égal à 100.

		Exercice 2018	Exercice 2019
A – Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service			
20	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	Oui	Oui
20	Application d'un règlement du service approuvé par une délibération	Oui	Oui
30	Vérification de la conception et de l'exécution de toute installation réalisée ou réhabilitée depuis moins de 8 ans	Oui	Oui
30	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les autres installations	Oui	Oui
B – Éléments facultatifs pour l'évaluation de la mise en œuvre du service			
10	Le service assure à la demande du propriétaire l'entretien des installations	Non	Non
20	Le service assure sur demande du propriétaire la réalisation et la réhabilitation des installations	Non	Non
10	Le service assure le traitement des matières de vidange	Non	Non

L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif du service pour l'année 2019 est de 100 (100 en 2018).

2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

2.1. Modalités de tarification

La redevance d'assainissement non collectif comprend une part destinée à couvrir les compétences obligatoires du service (contrôle de la conception, de l'implantation, de la bonne exécution et du bon fonctionnement des installations) et, le cas échéant, une part destinée à couvrir les compétences qu'il peut exercer – s'il le souhaite – à la demande des propriétaires (entretien, réalisation ou réhabilitation des installations, traitement des matières de vidange) :

- la part représentative des compétences obligatoires est calculée en fonction de critères définis par décision de l'assemblée délibérante de la collectivité ; la tarification peut soit tenir compte notamment de la situation, de la nature et de l'importance des installations, soit être forfaitaire ou dépendre des volumes d'eau potable consommés ;
- la part représentative des prestations facultatives n'est due qu'en cas de recours au service par l'utilisateur ; la tarification doit impérativement tenir compte de la nature des prestations assurées.

Les tarifs applicables aux 01/01/2019 et 01/01/2020 sont les suivants :

Tarifs	Au 01/01/2019	Au 01/01/2020
Compétences obligatoires		
Tarif du contrôle des installations neuves en €	123.20	127
Tarif du contrôle des installations existantes en €	78.1	82

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 16/12/2020 effective à compter du 01/01/2021 fixant les tarifs du SPANC.

2.2. Recettes

	Exercice 2018			Exercice 2019		
	Collectivité	Délégué (le cas échéant)	Total	Collectivité	Délégué (le cas échéant)	Total
Facturation du service obligatoire en €	5476.90		5476.90	7687.90		7687.90

3. Indicateurs de performance

3.1. Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3)

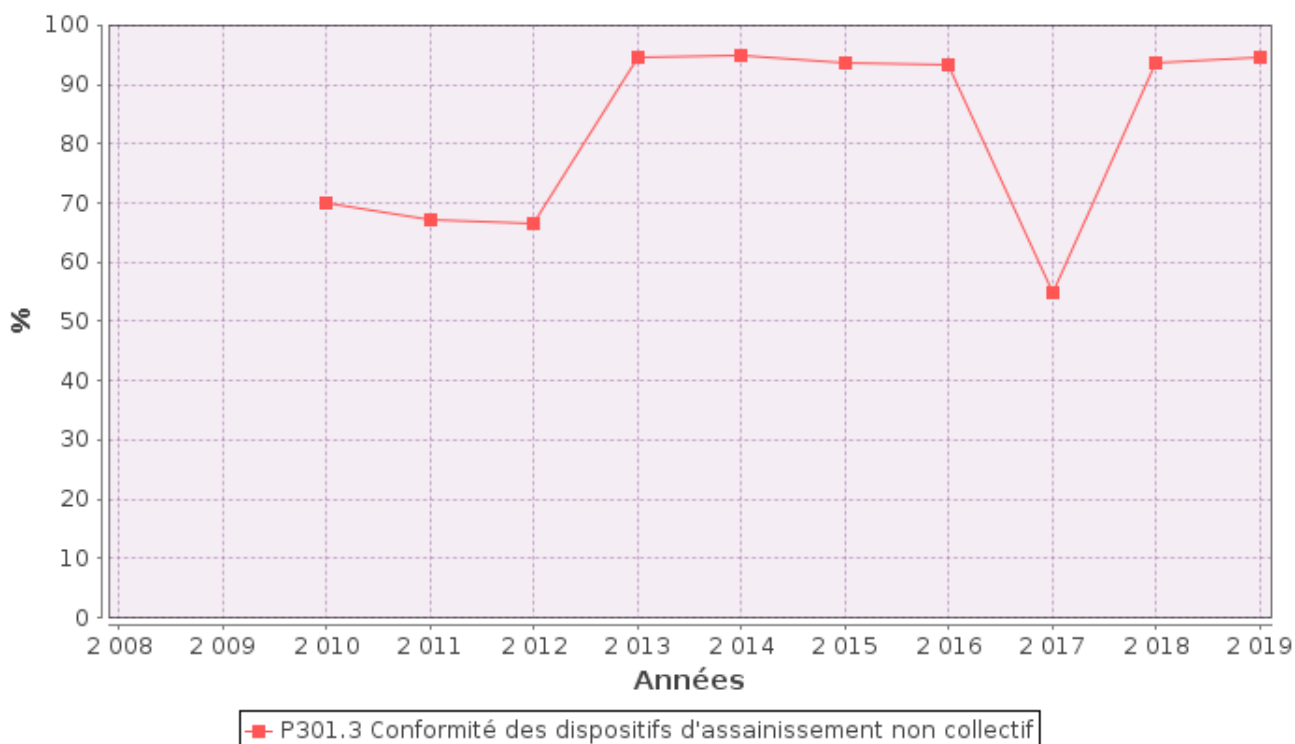
Cet indicateur a vocation à évaluer la protection du milieu naturel découlant de la maîtrise des pollutions domestiques. Pour ce faire, il mesure le niveau de conformité de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif sur le périmètre du service, en établissant un ratio entre :

- d'une part le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service **depuis la création du service jusqu'au 31/12/N**,
- d'autre part le nombre total d'installations contrôlées **depuis la création du service jusqu'au 31/12/N**.

Attention : cet indice ne doit être calculé que si l'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif est au moins égal à 100.

$$\text{Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif} = \frac{\text{Nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité} + \text{Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement}}{\text{Nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service}} * 100$$

	Exercice 2018	Exercice 2019
Nombre d'installations contrôlées conformes ou mises en conformité	1 759	1 930
Nombre d'installations contrôlées depuis la création du service	1 880	2 039
Taux de conformité en %	93,6	94,7



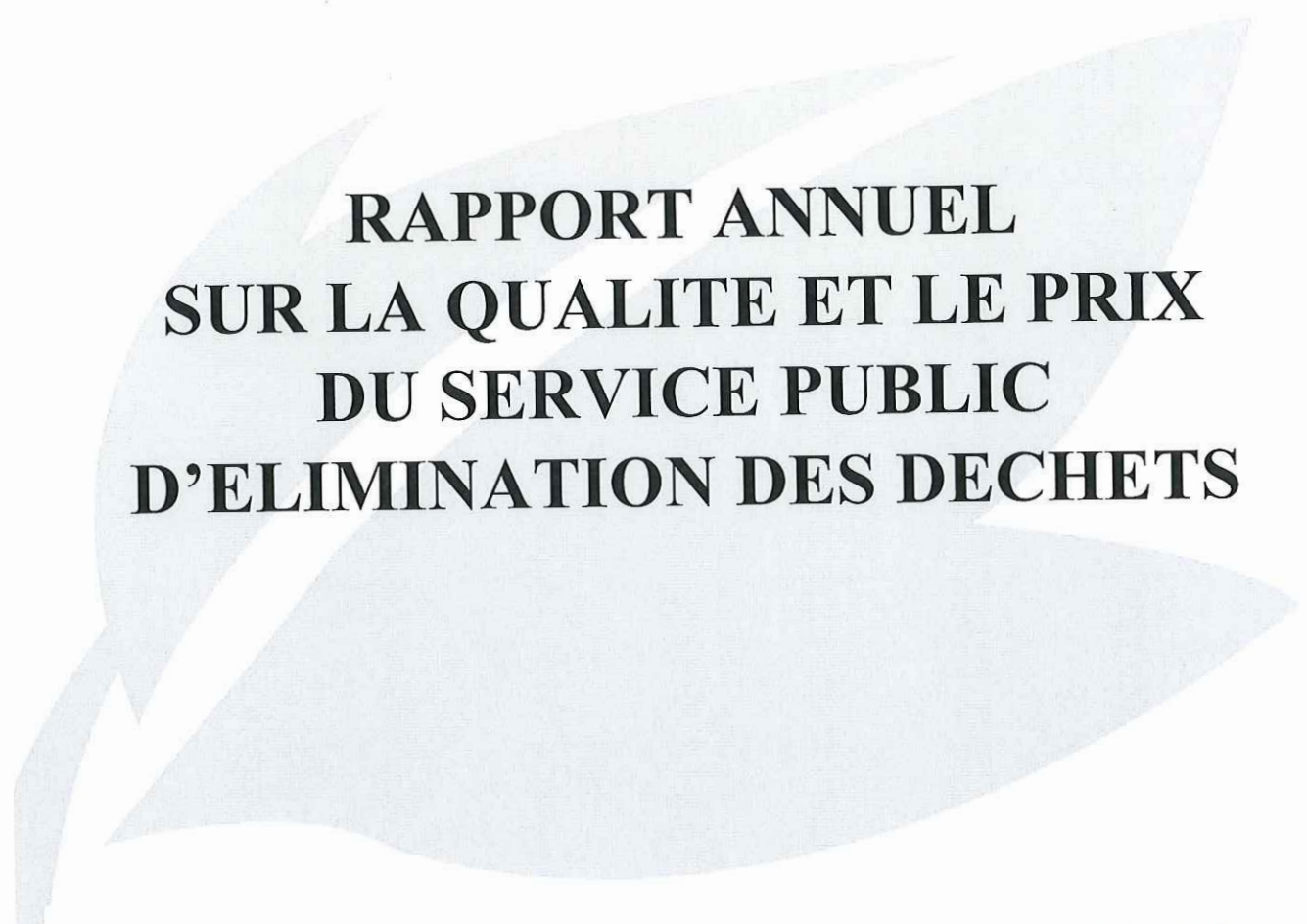


Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la CC. FerCher-Pays Florentais

Annexe sanitaire A3 : Déchets



2018



**RAPPORT ANNUEL
SUR LA QUALITE ET LE PRIX
DU SERVICE PUBLIC
D'ELIMINATION DES DECHETS**

I- Les indicateurs techniques

1. Indicateurs relatifs à la collecte des déchets

Territoire desservi :

Le SICTOM de Champagne Berrichonne est composé de 2 Communautés de Communes.

La **C.C. de Champagne Boischauts** composée de communes de l'Indre :

Aize – Ambrault – Bommiers – Brives – Chouday – Condé - Fontenay – Giroux – Guilly – La Champenoise – La Chapelle St Laurian – Liniez – Lizeray – Luçay le libre - Ménétréols sous Vatan – Meunet Planches - Meunet sur Vatan – Neuvy pailloux – Pruniers – Reboursin - Saint Aoustrille – Saint Aubin – Saint Florentin – Saint Pierre de jards – Saint Valentin – Sainte Fauste – Thizay – Vatan – Vouillon

La **Communauté de Communes FERCHER-Pays Florentais** composée de communes du Cher :

Civray – Lunery – Mareuil sur Arnon - Plou – Primelles – Saint Caprais - Saint Florent sur Cher – Saugy - Villeneuve sur Cher

Nombre d'habitants desservis

En Porte à Porte : 21 751 Habitants

En C1 (1 fois par semaine) : 12 575 Habitants

En C2 (2 fois par semaine) : 9 176 Habitants

En Point d'Apport Volontaire : 21 751 Habitants

130 Colonnes d'apport volontaire pour le Verre (1 colonne pour 170 Habitants)

120 Colonnes d'apport volontaire pour le Papier (JRM) (1 colonne pour 180 Habitants)

Collecte provenant des ménages :

Collecte des ordures ménagères et des emballages (corps creux) en porte à porte

Collecte des J.R.M. (corps plats) et du verre en points d'apport volontaire

Collecte des encombrants en déchetteries

Collecte des gravats, des déchets végétaux, des D.M.S. en déchetteries

Fréquence de collecte :

Collecte O.M. (sacs noirs) : 2 fois par semaine pour Saint Florent sur Cher, Vatan et St Florentin
1 fois par semaine pour toutes les autres communes

Collecte Emballages (sacs jaunes) : 2 fois par semaine pour Saint Florent sur Cher, Vatan et St Florentin
1 fois par semaine pour toutes les autres communes

Nombre et localisation des déchetteries et types de déchets qui peuvent y être déposés :

7 déchetteries (4 dans l'INDRE et 3 dans le CHER)

	Tout venant	Gravats	Végétaux	Ferraille	Cartons	Bois	DEEE	D.M.S.	DEA (Mobiliier)
ISSOUDUN	X	X	X	X	X	X	X	X	
VATAN	X	X	X	X	X	X	X	X	X
St Florent / Cher	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Neuvy Pailloux	X	X	X	X	X	X	X	X	
LUNERY	X	X	X	X	X		X	X	
VOUILLON	X	X	X	X	X		X	X	
MAREUIL / Arnon	X	X	X	X					

Collecte des déchets ne provenant pas des ménages pris en charge par le service :

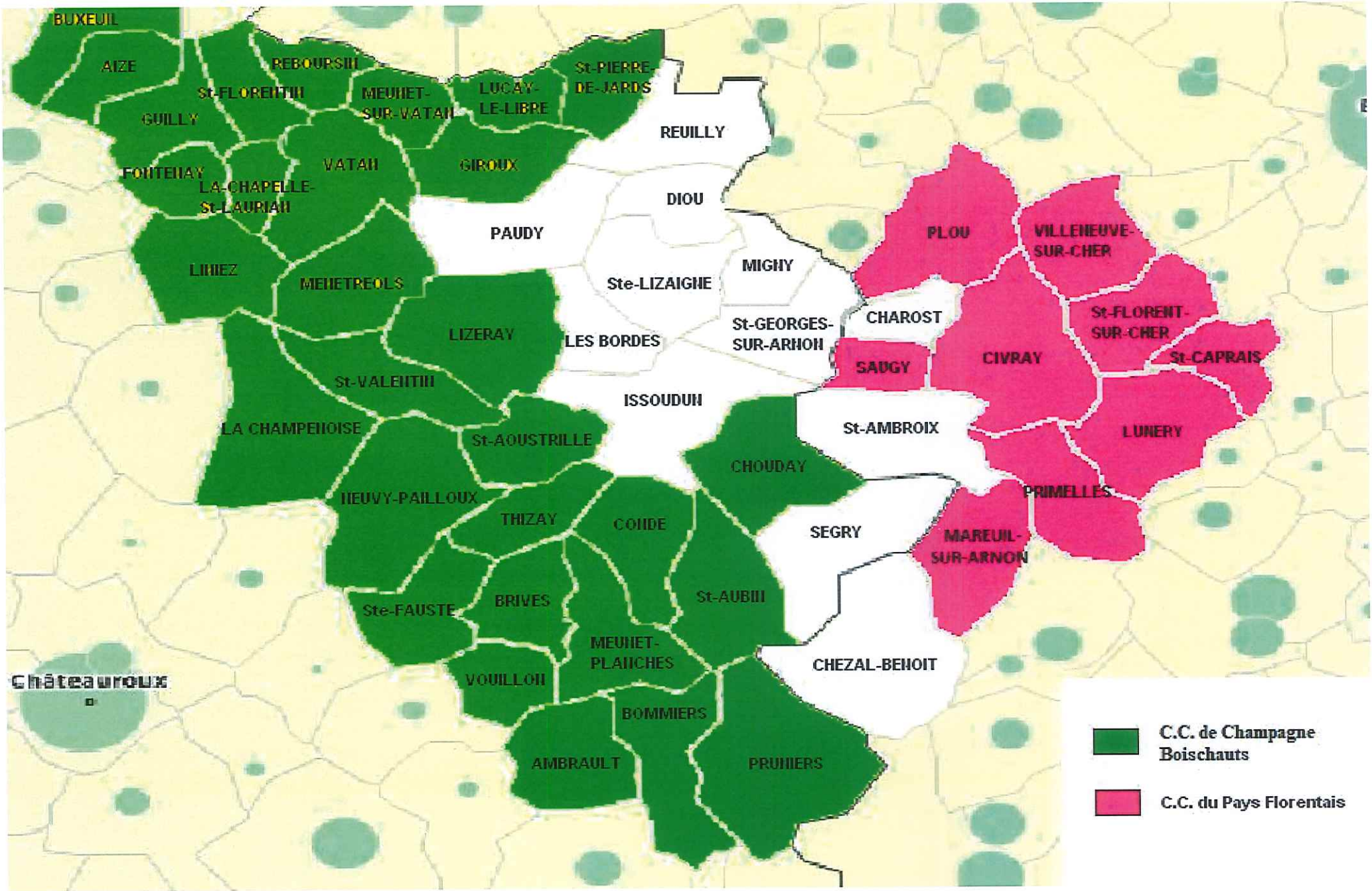
Collecte sur la déchetterie de Saint Florent /Cher et le quai de transfert d'ISSOUDUN

Evolution prévisible de l'organisation de la collecte :

Courant 2019 (Juillet 2019) mise en place d'une distribution de composteurs individuels sur la base du volontariat
Aménagement du centre de tri afin de répondre à l'ouverture des consignes de tri pour tous les emballages plastiques

POPULATION 2018

	Nom de commune	N° INSEE	Population municipale		
1	AIZE	36002	115	CdC Champagne - Boischaux	10006
2	AMBRAULT	36003	899		
3	BOMMIERS	36019	301		
4	BRIVES	36027	262		
5	BUXEUIL	36029	222		
6	CHOUDAY	36052	151		
7	CONDE	36059	244		
8	FONTENAY	36075	89		
9	GIROUX	36083	117		
10	GUILLY	36085	243		
11	LA CHAMPENOISE	36037	272		
12	LA CHAPELLE-SAINT-LAURIAN	36041	147		
13	LINIEZ	36097	326		
14	LIZERAY	36098	84		
15	LUCAY-LE-LIBRE	36102	102		
16	MENETREOLS-SOUS-VATAN	36116	118		
17	MEUNET-PLANCHES	36121	175		
18	MEUNET-SUR-VATAN	36122	192		
19	NEUVY-PAILLOUX	36140	1209		
20	PRUNIERS	36169	521		
21	REBOURSIN	36170	109		
22	SAINT-AOUSTRILLE	36179	220		
23	SAINT-AUBIN	36181	183		
24	SAINTE-FAUSTE	36190	276		
25	SAINT-FLORENTIN	36191	539		
26	SAINT-PIERRE-DE-JARDS	36205	121		
27	SAINT-VALENTIN	36209	281		
28	THIZAY	36222	233		
29	VATAN	36230	2019		
30	VOUILLON	36248	236		
1	CIVRAY	18066	950	CdC FerCher	11745
2	LUNERY	18133	1541		
3	MAREUIL-SUR-ARNON	18137	546		
4	PLOU	18181	528		
5	PRIMELLES	18188	248		
6	SAINT-CAPRAIS	18201	770		
7	SAINT-FLORENT-SUR-CHER	18207	6618		
8	SAUGY	18244	80		
9	VILLENEUVE-SUR-CHER	18285	464		
39			21751		



- C.C. de Champagne Boischaux
- C.C. du Pays Florentais

Châteauroux

Récapitulatif des tonnages enlevés au cours de l'exercice :

	Tonnes / an	Kg/an/Hbt			Tonnes / an	Kg/an/Hbt	
Ordures Ménagères	4 275,090	196,547	↙	Tout Venant	1 819,610	83,656	↗
Emballages Ménagers	604,320	27,784	↙	Végétaux	2 552,330	117,343	↙
J.R.M.	480,920	22,110	↗	Ferraille	245,030	11,265	↙
VERRE	821,410	37,764	↗	Gravats	1 776,680	81,683	↗
D.M.S. et Batteries	55,073	2,532	↗	Cartons bruns	243,670	11,203	↗
D 3 E	166,934	7,675	↙	Bois non peint	315,550	14,507	↗

Les Déchets Ordures Ménagères Résiduelles	4 275,090 Tonnes	196,547 Kg/Hbt	- 1,06 %	↙
Les Déchets issus de la Collecte Sélective	1 906,650 Tonnes	87,658 Kg/Hbt	+ 2,22 %	↗
Les Déchets issus des Déchetteries	7 174,877 Tonnes	329,864 Kg/Hbt	+ 5,21 %	↗
Total des déchets	13 356,617 Tonnes	614,069 Kg/Hbt	+ 2,70 %	↗

Rappel des tonnages de déchets enlevés au cours du précédent exercice :

	Tonnes / an	Kg/an/Hbt			Tonnes / an	Kg/an/Hbt
Ordures Ménagères	4 314,550	198,653		Tout Venant	1 700,380	78,290
Emballages Ménagers	616,260	28,374		Végétaux	2 590,570	119,277
J.R.M.	475,470	21,892		Ferraille	277,060	12,757
VERRE	770,800	35,490		Gravats	1 562,160	71,926
D.M.S. et Batteries	24,720	1,138		Cartons bruns	227,020	10,453
D 3 E	177,504	8,173		Bois non peint	250,040	11,513

Les Déchets Ordures Ménagères Résiduelles	4 314,550 Tonnes	198,653 Kg/Hbt
Les Déchets issus de la Collecte Sélective	1 862,530 Tonnes	85,756 Kg/Hbt
Les Déchets issus des Déchetteries	6 809,454 Tonnes	313,525 Kg/Hbt
Total des déchets	12 986,534 Tonnes	597,934 Kg/Hbt

2. Indicateurs relatifs au traitement des déchets

Traitement des déchets ménagers et assimilés :

	Enfouissement	Tri - recyclage	Repreneurs agréés
Ordures Ménagères	COVED		
Emballages Ménagers		Centre de Tri SICTOM	Filières reprise
J.R.M.		Centre de Tri SICTOM	UPM - CDI
VERRE			O.I. manufacturing
D.M.S.			A.E.P. Esteve Patrick
Tout Venant	COVED		
Végétaux			SARL Indre Environnement
Ferraille			BARBAT Recyclage
Gravats			Berry Environnement Recyclage
Cartons bruns		Centre de Tri SICTOM	Filières reprise

Localisation des unités de traitement :

- COVED - C.E.T. de Chatillon sur Indre 36 INDRE
- Centre de Tri 36 AB du SICTOM de Champagne Berrichonne ISSOUDUN 36 INDRE
- O.I. manufacturing – verrerie SOLOVER de Saint Romain de Puy 42 LOIRE
- A.E.P. Esteve Patrick – Stockage et traitement – rue René Fontaine 18 Saint Florent sur Cher
- BARBAT recyclage centre de stockage de BLOIS 41 LOIRE et CHER
- Berry Environnement Recyclage centre de traitement de St FLORENT / CHER 18 CHER
- SARL Indre Environnement – Plateforme de compostage 36500 ARGY

Nature des traitements et des valorisations réalisées :

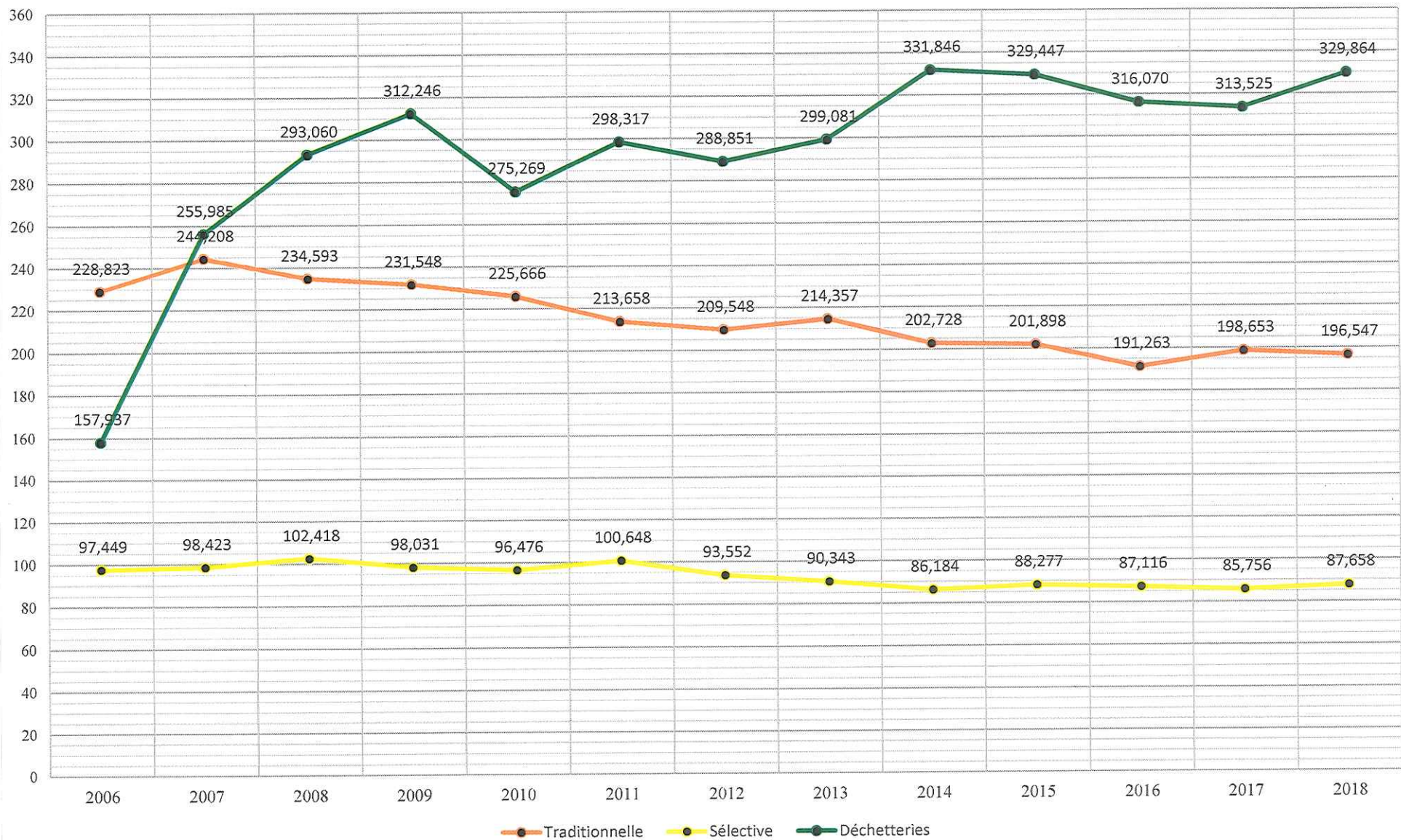
Ordures Ménagères	Enfouissement en C.E.T. de classe II
Emballages Ménagers	Tri et valorisation aux conditions du contrat « barème F » CITEO
J.R.M.	Tri et valorisation aux conditions du contrat U.P.M. Chapelle d'Arblay
VERRE	Valorisation en verrerie
D.M.S.	Traitement ou valorisation en installation classée suivant nature
Tout Venant	Enfouissement en C.E.T. de classe II
Végétaux	Broyage Compostage
Ferraille	Broyage et conditionnement pour fonderie
Gravats	Broyage pour réemploi ou enfouissement en C.E.T. de classe III
Cartons bruns	Tri et valorisation aux conditions du contrat « barème F » CITEO

**SICTOM de Champagne Berrichonne
2018 - BILAN TECHNIQUE- 2018**

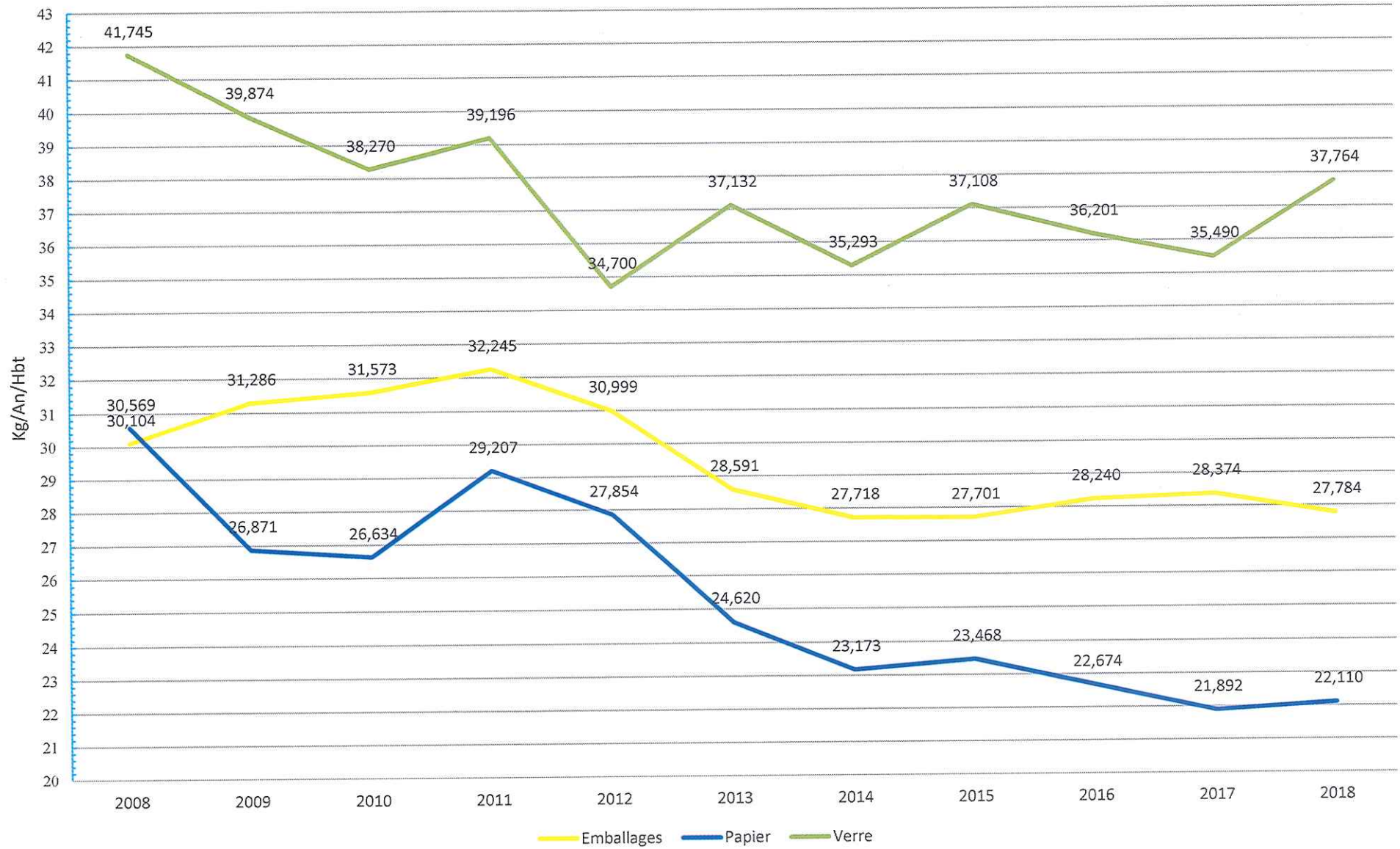
Population desservie : 21 751 Habitants

Les Ordures Ménagères :	4 275,090 Tonnes	196,547 Kg / Hbt
Les Emballages Ménagers :	604,320 Tonnes	27,784 Kg / Hbt
Les Journaux / Magazines :	480,920 Tonnes	22,110 Kg / Hbt
Le Verre :	821,410 Tonnes	37,764 Kg / Hbt
Le Tout Venant de déchetterie :	1 819,610 Tonnes	83,656 Kg / Hbt
Les Déchets Verts :	2 552,330 Tonnes	117,343 Kg / Hbt
La Ferraille :	245,030 Tonnes	11,265 Kg / Hbt
Les Gravats :	1 776,680 Tonnes	81,683 Kg / Hbt
Le Carton Brun :	243,670 Tonnes	11,203 Kg / Hbt
Les D.T.Q.D. & Batteries :	55,073 Tonnes	2,532 Kg / Hbt
Les D.E.E.E. :	166,934 Tonnes	7,675 Kg / Hbt
Le Bois Non Peint - Non Traité :	315,550 Tonnes	14,507 Kg / Hbt
Les déchets issus de la collecte traditionnelle :	4 275,090 Tonnes	196,547 Kg / Hbt
Les déchets issus de la collecte Selective :	1 906,650 Tonnes	87,658 Kg / Hbt
Les déchets issus des déchetteries & monstres :	7 174,877 Tonnes	329,864 Kg / Hbt
Le Total des déchets :	13 356,617 Tonnes	614,069 Kg / Hbt

Kg/An/Habitant



RECYCLABLES



2018 - Déchetteries - 2018

2018	Tout Venant	Végétaux	Gravats	Ferraille	Bois	Carton	D3E	D.M.S.
St Florent/Cher	673,680	1 034,920	900,530	60,730	153,730	69,070	64,640	20,556
Vatan	330,180	575,420	258,780	77,670	67,260	18,580	44,350	10,640
Neuvy Pailloux	165,000	233,300	157,820	36,520	37,770	10,700	18,070	4,500
Vouillon	193,880	121,180	86,730	40,450	0,000	12,620	24,210	5,010
Lunery	254,790	261,680	174,160	10,080	15,640	13,680	7,080	4,400
Mareuil/Arnon	42,570	117,000	64,970	0,000	0,000	0,000	0,000	0,150
Communes	8,960	113,640	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
	1 669,060	2 457,140	1 642,990	225,450	274,400	124,650	158,350	45,256
	Tout Venant	Végétaux	Gravats	Ferraille	Bois	Carton	D3E	D.M.S.
Quai de transf	150,550	95,190	133,690	19,580	41,150	85,800	8,584	9,817
	Tout Venant	Végétaux	Gravats	Ferraille	Bois	Carton	D3E	D.M.S.
	1 819,610	2 552,330	1 776,680	245,030	315,550	210,450	166,934	55,073

Total	7 141,657
Hors gravats	5 364,977
Gravats	1 776,680

Capacité des unités et des services exploités en régie et tonnage traité dans l'année :

- Le Centre de Tri

Tonnage entrant triés : 4 745 Tonnes

Tonnage de verre stocké et rechargé : 3 402 Tonnes

Fonctionnement : 1 840 Heures dont 1 653 Heures de travail effectif et 187 Heures d'arrêts soit un rendement de 89,83%

Fonctionnement sur 2 chaînes avec en moyenne 18 valoristes + 2 Agents de chargement

	Tonnes	Rendement	Heures	%
Emballages	2 649	2,260 T/H	1 172	63,71%
J.R.M.	1 539	5,370 T/H	287	15,58%
Carton	557	5,356 T/H	104	5,65%
Verre	3 402		90	4,89%
Arrêts			187	10,16%

- Le Quai de Transfert

Tonnage transféré :
- Ordures Ménagères résiduelles : 8 758,360 Tonnes
- Tout Venant de déchetterie : 4 473,870 Tonnes
- Déchets Industriels Banales : 150,550 Tonnes

Soit un total de 13 382,780 Tonnes transférées

Soit 1 342 Caissons répartis en 671 vacations vers l'ISDND de Chatillon sur Indre

- Les Camions de transport (Multi-bennes)

Il s'agit de 5 ensembles « camions 26 T 6x2 avec remorque », un camion 19 T et un fourgon 3,5 T

Ces véhicules ont parcouru 227 906 Km, ont consommé 124 071 Litres de gasoil (consommation moyenne : 54,44 L/100Km)

Déchetteries du SICTOM CB : 39 159 Km 17,18%

Quai de Transfert : 123 194 Km 54,05%

Prestations de service : 65 553 Km 28,76%

- Les Camions de collecte sélective (P.A.V.)

Il s'agit de 2 camions 26T 6x2 équipés d'une grue et d'une remorque porte-caissons

Ces véhicules ont parcouru 73 946 Km dont 53 484 Km pour la collecte sélective et 20 464 Km pour les déchetteries

Ils ont consommé 36 653 Litres de gasoil (moyenne 49,57 L/100 Km)

Ils ont vidé 9 827 colonnes (verre : 6649, Papier : 1665, Emballages : 1513)

- Les Déchetteries

Le parc de déchetterie est composé de 6 déchetteries plus le Quai de transfert,

St Florent sur Cher et Vatan sont ouvertes les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi

Neuvy-Pailloux, Vouillon, Lunery et Mareuil sur Arnon sont ouvertes les lundi, vendredi et samedi

La déchetterie du Quai de transfert (principalement dédiée aux professionnels) est ouverte du lundi au vendredi

Il y aura été vidé - 517 bennes de Tout-Venant, pour 1 820 tonnes - 520 bennes de végétaux, pour 2 552 tonnes
- 144 bennes de gravats, pour 1 777 tonnes - 108 bennes de bois, pour 316 tonnes
- 94 bennes de ferraille, pour 245 tonnes - 133 bennes de carton, pour 211 tonnes

- Les Benne à Ordures Ménagères (BOM)

Il s'agit de 5 benne à ordures ménagères (BOM), 4 assurent les collectes chaque jour et une sert de véhicule de remplacement en cas de panne.

Elles ont parcouru 117 741 Km et ont consommé 68 556 Litres de gasoil (moyenne : 58,23 Litres/100 Km)

Elles ont effectué 979 tournées de collecte (sacs noirs et sacs jaunes)

Elles ont collecté 4 275 tonnes d'ordures ménagères et 638 Tonnes d'emballages, soit en moyenne par tournée 4,370 tonnes d'OM et 0,650 tonnes d'emballages.

II- Les indicateurs financiers

Modalités d'exploitation du service d'élimination (régie, délégation, etc.) en distinguant si besoin est, les différentes collectes et les différents traitements :

- Collecte en porte à porte :	Régie directe
- Collecte sélective des points d'apport :	Régie directe
- Collecte des encombrants :	Régie directe
- Gestion des déchetteries :	Régie directe
- Tri des déchets ménagers recyclables :	Régie directe
- Enfouissement en C.E.T. de Classe II :	Marché après Appel d'offres
- Enfouissement en C.E.T. de Classe III :	Marché après consultation
- Traitement des D.M.S. :	Marché après consultation
- Traitement des déchets végétaux :	Marché après consultation

Montant annuel global des dépenses du service et modalités de financement :

Dépenses :	- Charges à caractère général et financières :	2 151 600,92 €
	- Charges de personnel et frais assimilés :	2 206 445,18 €
	- Transfert de Section à Section :	375 259,27 €
Recettes :	- Impôts et Taxes (TEOM) :	2 658 659,00 €
	- Produits de services :	1 410 421,78 €
	- Soutiens de fonctionnement et Atténuations de charges :	419 552,48 €

Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises sur contrat :

Article 611 - Contrats de prestations de services : 930 503,58 € TTC

Produits des droits d'accès aux centres de traitement et stockage dont la collectivité est maître d'ouvrage pour les déchets assimilés apportés directement par les entreprises elles-mêmes ou par les collectivités clientes :

70688 - Autres prestations de services :	1 156 664,50 €
7083 - Locations diverses (autres qu'immeubles) :	79 992,00 €

Montant détaillé des aides reçues d'organismes agréés au titre du décret n° 92-377 du 1^{er} avril 1992 (investissements, soutien à la tonne triée, soutien aux tonnes de matériaux valorisés, soutien à l'information des usagers) :

7478 - Autres organismes (soutiens à la tonne triée CITEO) :	248 035,12 €
74712 - Soutiens pour les emplois d'avenir :	74 441,33 €

Montant détaillé des recettes perçues au titre de la valorisation (valorisation matière hors organismes agréés, valorisation énergétique) :

Recettes émanant de la reprise des matériaux triés :	
7078 - Autres marchandises :	173 483,51 €

Rappel des coûts résiduels aidés du service par habitant

	HT	TTC
Collecte des ordures Ménagères	42,56 € / Hbt	46,86 € / Hbt
Collecte Sélective	12,08 € / Hbt	15,31 € / Hbt
Déchetteries	34,48 € / Hbt	37,02 € / Hbt
	89,12 € / Hbt	99,19 € / Hbt

Approuvé en séance du **Treize Juin 2019**, par le Comité Syndical du SICTOM de Champagne Berrichonne.
Certifié exécutoire, reçu en Sous-Préfecture le **Dix Sept Juin Deux Mille Dix Neuf**

Le Président du
SICTOM de Champagne Berrichonne


Thierry CHAUVIN



COLLECTE ET TRAITEMENT
DES ORDURES MENAGÈRES
SICTOM de Champagne Berrichonne

DONNEES CINOE ADEME

Année 2018 Montants en euro HT	Flux de déchets					Total
	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries	Gestion du passif	
Coût complet	925 719,84 €	48 567,46 €	647 182,64 €	799 718,17 €	164 508,00 €	2 585 696,11 €
Coût technique	925 719,84 €	28 562,82 €	529 189,78 €	777 169,42 €	164 508,00 €	2 425 149,86 €
Coût partagé	925 719,84 €	23 132,80 €	270 961,93 €	757 531,07 €	164 508,00 €	2 141 853,64 €
Coût aidé HT	925 719,84 €	21 377,80 €	241 380,43 €	749 867,57 €	164 508,00 €	2 102 853,64 €
TVA acquittée	93 537,60 €	6 210,64 €	64 008,69 €	55 296,27 €	- €	219 053,20 €
Coût aidé TTC	1 019 257,44 €	27 588,44 €	305 389,12 €	805 163,84 €	164 508,00 €	2 321 906,84 €
Montant des contributions	1 138 880,20 €	37 425,45 €	722 323,08 €	729 586,53 €	30 443,74 €	2 658 659,00 €

Année 2018 Montants en euro HT / habitant	Flux de déchets					Total
	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries	Gestion du passif	
Coût complet	42,56 €	2,23 €	29,75 €	36,77 €	7,56 €	118,88 €
Coût technique	42,56 €	1,31 €	24,33 €	35,73 €	7,56 €	111,50 €
Coût partagé	42,56 €	1,06 €	12,46 €	34,83 €	7,56 €	98,47 €
Coût aidé HT	42,56 €	0,98 €	11,10 €	34,48 €	7,56 €	96,68 €
TVA acquittée	4,30 €	0,29 €	2,94 €	2,54 €		10,07 €
Coût aidé TTC	46,86 €	1,27 €	14,04 €	37,02 €	7,56 €	106,75 €
Montant des contributions	52,36 €	1,72 €	33,21 €	33,54 €	1,40 €	122,23 €

Année 2018 Montants en euro HT / tonne	Flux de déchets					Total
	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries	Gestion du passif	
Coût complet	216,54 €	59,13 €	596,35 €	148,15 €	14,21 €	223,29 €
Coût technique	216,54 €	34,77 €	487,62 €	143,97 €	14,21 €	209,43 €
Coût partagé	216,54 €	28,16 €	249,68 €	140,33 €	14,21 €	184,96 €
Coût aidé HT	216,54 €	26,03 €	222,42 €	138,91 €	14,21 €	181,59 €
TVA acquittée	21,88 €	7,56 €	58,98 €	10,24 €		18,92 €
Coût aidé TTC	238,42 €	33,59 €	281,40 €	149,15 €	14,21 €	200,51 €
Montant des contributions	266,40 €	45,56 €	665,59 €	135,15 €	2,63 €	229,59 €

SICTOM Champagne Berrichonne

PAPIER		VERRE		VERRE	
1	SCB-076	Aize-Bimfour-P	1	SCB-077	Aize-Bimfour-V
2	SCB-002	Aize-bourg-P	2	SCB-001	Aize-bourg-V
3	SCB-062	Aize-La Chaume-P	3	SCB-063	Aize-La Chaume-V
4	SCB-072	Aize-Villeneuve-P	4	SCB-073	Aize-Villeneuve-V
5	SCB-041	Ambrault-Boisramier-P	5	SCB-042	Ambrault-Boisramier-V
6	SCB-044	Ambrault-Stade-P1	6	SCB-043	Ambrault-Bourg-V
7	SCB-045	Ambrault-Stade-P2	7	SCB-046	Ambrault-Stade-V1
8	SCB-048	Bommiers-Bourg-P	8	SCB-047	Ambrault-Stade-V2
9	SCB-006	Brives-Route de Meunet Planches-P	9	SCB-049	Bommiers-Bourg-V
10	SCB-033	Brives-Route de Meunet Planches-P	10	SCB-003	Brives-Le Grand Villiers-V
11	SCB-055	Buxeuil-Cimetière-P	11	SCB-034	Brives-Route de Meunet Planches-V
12	SCB-057	Choudray-Cimetière-P	12	SCB-056	Buxeuil-Stade-V
13	SCB-191	Civray-Bois Ratiers-P	13	SCB-058	Choudray-Cimetière-V
14	SCB-193	Civray-Grd Entrevin-P	14	SCB-190	Civray-Bois Ratiers-V
15	SCB-189	Civray-La Chapelle du Puit-P	15	SCB-192	Civray-Grd Entrevin-V
16	SCB-195	Civray-Le Coudray-P	16	SCB-188	Civray-La Chapelle du Puit-V
17	SCB-187	Civray-Salle des Fêtes-P	17	SCB-194	Civray-Le Coudray-V
18	SCB-059	Condé-Cimetière-P	18	SCB-186	Civray-Salle des Fêtes-V
19	SCB-061	Condé-Vairton-P	19	SCB-060	Condé-Cimetière-V
20	SCB-064	Fontenay-La Beauce-P	20	SCB-065	Fontenay-La Beauce-V
21	SCB-114	Giroux-bourg-P	21	SCB-115	Giroux-bourg-V
22	SCB-117	Giroux-Etang-P	22	SCB-116	Giroux-Etang-V
23	SCB-066	Guilly-Rue G Vanhor-P	23	SCB-067	Guilly-Rue G Vanhor-V
24	SCB-070	La Champenoise-Rue des Champs-P	24	SCB-071	La Champenoise-Rue des Champs-V
25	SCB-074	La Chapelle St Laurian-Bourg-P	25	SCB-075	La Chapelle St Laurian-Bourg-V
26	SCB-068	Limizy-Stade-P	26	SCB-129	La Chapelle St Laurian-Camp Nautistes-V
27	SCB-122	Lizeray-bourg-P	27	SCB-069	Limizy-Stade-V
28	SCB-118	Luzay Le Libre-Bourg-P	28	SCB-123	Lizeray-Pompiers-V
29	SCB-177	Lumery-Chanteloup-P	29	SCB-119	Luzay Le Libre-Bourg-V
30	SCB-197	Lumery-Chateaumeuf-P	30	SCB-176	Lumery-Chanteloup-V
31	SCB-181	Lumery-Echalusse-P	31	SCB-196	Lumery-Chateaumeuf-V
32	SCB-175	Lumery-Pont-P1	32	SCB-180	Lumery-Echalusse-V
33	SCB-250	Lumery-Pont-P2	33	SCB-174	Lumery-Pont-V1
34	SCB-154	Lumery-Rosière 19 mars-P	34	SCB-245	Lumery-Pont-V2
35	SCB-096	Lumery-Rosière Déchetterie-P1	35	SCB-135	Lumery-Rosière 19 mars-V
36	SCB-097	Lumery-Rosière Déchetterie-P2	36	SCB-094	Lumery-Rosière Déchetterie-V1
37	SCB-099	Lumery-Rosière Gare-P	37	SCB-095	Lumery-Rosière Déchetterie-V2
38	SCB-244	Mareuil-Lavoit-P	38	SCB-098	Lumery-Rosière Gare-V
39	SCB-201	Mareuil-Plan d'eau-P	39	SCB-243	Mareuil-Lavoit-V
40	SCB-203	Mareuil-Villier-P	40	SCB-200	Mareuil-Plan d'eau-V
41	SCB-005	Ménétréols-P	41	SCB-202	Mareuil-Villier-V
42	SCB-007	Meunet-Planches-P	42	SCB-004	Ménétréols-V
43	SCB-125	MeunetSurVatan-Bois des vignes-P	43	SCB-008	Meunet-Planches-V
44	SCB-139	MeunetSurVatan-Bourg-P	44	SCB-124	MeunetSurVatan-Bois des vignes-V
45	SCB-141	MeunetSurVatan-Vornault-P	45	SCB-140	MeunetSurVatan-Bourg-V
46	SCB-022	Neuville-pailoux-Déchetterie-P	46	SCB-142	MeunetSurVatan-Vornault-V
47	SCB-024	Neuville-pailoux-Place de la Mairie-P	47	SCB-030	Neuville-pailoux-BSMAT-V
48	SCB-020	Neuville-pailoux-Rue du 11 Nov-P	48	SCB-023	Neuville-pailoux-Déchetterie-V
49	SCB-026	Neuville-pailoux-Rue du petit clos-P	49	SCB-025	Neuville-pailoux-Place de la Mairie-V1
50	SCB-028	Neuville-pailoux-Rue George Sand-P	50	SCB-160	Neuville-pailoux-Place de la Mairie-V2
51	SCB-018	Neuville-pailoux-Rue Pasteur-P	51	SCB-021	Neuville-pailoux-Rue du 11 Nov-V
52	SCB-183	Plou-Brouillamon-P	52	SCB-027	Neuville-pailoux-Rue du Petit Clos-V
53	SCB-185	Plou-Eglise-P	53	SCB-029	Neuville-pailoux-Rue Pasteur-V
54	SCB-240	Plou-Le Boucher-P	54	SCB-019	Neuville-pailoux-Rue George Sand-V
55	SCB-242	Primelles-Eglise-P	55	SCB-130	Neuville-pailoux-Salle des Fêtes-V
56	SCB-179	Primelles-Le Grand Mailley-P	56	SCB-182	Plou-Brouillamon-V
57	SCB-054	Pruniers-Loissement-P	57	SCB-184	Plou-Eglise-V
58	SCB-052	Pruniers-Mairie-P	58	SCB-239	Plou-Le Boucher-V
59	SCB-131	Reboursin-Etang-P	59	SCB-241	Primelles-Eglise-V
60	SCB-120	Saint Pierre de Jards-P	60	SCB-178	Primelles-Le Grand Mailley-V
			61	SCB-053	Pruniers-Loissement-V
			62	SCB-050	Pruniers-Mairie-V1
			63	SCB-051	Pruniers-Mairie-V2
			64	SCB-132	Reboursin-Etang-V
			65	SCB-121	Saint Pierre de Jards-V
66	SCB-237	Saugy-Bourg-V	66	SCB-238	Saugy-Bourg-P
67	SCB-083	St Aoustrille-Cimetière-V	67	SCB-082	St Aoustrille-Cimetière-P
68	SCB-084	St Aoustrille-Salle des Fêtes-V	68	SCB-080	St Aubin-Aérodrome de Foy-P
69	SCB-081	St Aubin-Aérodrome de Foy-V	69	SCB-078	St Aubin-Craus des vieux châteaux-P
70	SCB-079	St Aubin-Rue des vieux châteaux-V	70	SCB-169	St Aubin-Rue des vieux châteaux-P
71	SCB-168	St Caprais-Cimetière-V	71	SCB-171	St Caprais-La Zone-P
72	SCB-170	St Caprais-La Zone-V	72	SCB-204	St Florent-Belleuve-P
73	SCB-234	St Florent-Aubry-V	73	SCB-090	St Florent-Bethune Charost-P
74	SCB-205	St Florent-Belleuve-V	74	SCB-233	St Florent-Carrefour Market-P
75	SCB-089	St Florent-Bethune Charost-V	75	SCB-105	St Florent-Centre Louis Aragon-P
76	SCB-232	St Florent-Carrefour Market-V	76	SCB-173	St Florent-Chamfrost-P
77	SCB-104	St Florent-Centre Louis Aragon-V	77	SCB-212	St Florent-Déchetterie-P1
78	SCB-172	St Florent-Chamfrost-V	78	SCB-213	St Florent-Déchetterie-P2
79	SCB-210	St Florent-Déchetterie-V1	79	SCB-225	St Florent-HLM Chaussée César-P
80	SCB-211	St Florent-Déchetterie-V2	80	SCB-085	St Florentin-Rue de la Liberté-P
81	SCB-224	St Florent-HLM Chaussée César-V	81	SCB-087	St Florentin-Rue du berry-P
82	SCB-086	St Florentin-Rue de la Liberté-V	82	SCB-113	St Florent-Institut Le Chatelier-P
83	SCB-088	St Florentin-Rue du berry-V	83	SCB-217	St Florent-La Chaise-P
84	SCB-112	St Florent-Institut Le Chatelier-V	84	SCB-229	St Florent-Le Breuil 1-P
85	SCB-216	St Florent-La Chaise-V	85	SCB-231	St Florent-Le Breuil 2-P
86	SCB-228	St Florent-Le Breuil 1-V	86	SCB-249	St Florent-Loissement Chatelier-P
87	SCB-230	St Florent-Le Breuil 2-V	87	SCB-219	St Florent-Masseuve-P
88	SCB-248	St Florent-Loissement Chatelier-V	88	SCB-107	St Florent-Piscine-P
89	SCB-218	St Florent-Masseuve-V	89	SCB-093	St Florent-Place Salangro-P
90	SCB-106	St Florent-Piscine-V	90	SCB-223	St Florent-Pompiers-P
91	SCB-091	St Florent-Place Salangro-V1	91	SCB-207	St Florent-Rue Boris Vian-P
92	SCB-092	St Florent-Place Salangro-V2	92	SCB-208	St Florent-Rue des lavoirs-P
93	SCB-222	St Florent-Pompiers-V	93	SCB-215	St Florent-Rue du Chatelier-P1
94	SCB-199	St Florent-R Bourgaut-V	94	SCB-111	St Florent-Rue du Chatelier-P2
95	SCB-206	St Florent-Rue Boris Vian-V	95	SCB-247	St Florent-Rue du moulin à vent-P
96	SCB-214	St Florent-Rue des lavoirs-V	96	SCB-103	St Florent-Rue Emile Zola-P
97	SCB-108	St Florent-Rue du Chatelier-V1	97	SCB-227	St Florent-Rue Felix Pyat-P
98	SCB-109	St Florent-Rue du Chatelier-V2	98	SCB-221	St Florent-Rue Jean Pascault-P
99	SCB-100	St Florent-Rue Emile Zola-V	99	SCB-209	St Florent-Rue Jules Verne-P
100	SCB-102	St Florent-Rue Felix Pyat-V	100	SCB-031	Ste Fauste-Rue des Pommiers-P
101	SCB-226	St Florent-Rue Guymener-V	101	SCB-015	Thizay-Rue de la Vilette-P
102	SCB-220	St Florent-Rue Jean Pascault-V	102	SCB-152	Vatan-Camping-P
103	SCB-208	St Florent-Rue Jules Verne-V	103	SCB-138	Vatan-Déchetterie-P1
104	SCB-246	St Florent-Rue moulin à vent-V	104	SCB-137	Vatan-Déchetterie-P2
105	SCB-235	St Florent-Strade-V	105	SCB-136	Vatan-Déchetterie-P3
106	SCB-010	St Valentin-Chemin de la mairie-V	106	SCB-127	Vatan-Gare-P
107	SCB-012	St Valentin-Chemin des amoureux-V	107	SCB-143	Vatan-Route de Ménétréols-P1
108	SCB-032	Ste Fauste-Rue des Pommiers-V	108	SCB-144	Vatan-Route de Ménétréols-P2
109	SCB-014	Thizay-Rue de la Vilette-V	109	SCB-147	Vatan-Stade-P1
110	SCB-016	Thizay-Rue de la Vilette-V	110	SCB-148	Vatan-Stade-P2
111	SCB-017	Thizay-Salle des Fêtes V	111	SCB-162	VilleneuveSurCher-Chatillon-P1
112	SCB-126	Vatan-Avenue de Paris-V	112	SCB-163	VilleneuveSurCher-Chatillon-P2
113	SCB-153	Vatan-Camping-V	113	SCB-158	VilleneuveSurCher-Gaillafar-P
114	SCB-135	Vatan-Déchetterie-V1	114	SCB-165	VilleneuveSurCher-La Lande-P
115	SCB-134	Vatan-Déchetterie-V2	115	SCB-166	VilleneuveSurCher-La Rairie-P
116	SCB-133	Vatan-Déchetterie-V3	116	SCB-157	VilleneuveSurCher-Pont-P
117	SCB-128	Vatan-Gare-V	117	SCB-054	Pruniers-Loissement-P
118	SCB-145	Vatan-Route de Ménétréols-V1	118	SCB-038	Vouillon-Déchetterie-P1
119	SCB-146	Vatan-Route de Ménétréols-V2	119	SCB-039	Vouillon-Déchetterie-P2
120	SCB-151	Vatan-Salle des Fêtes-V	120	SCB-035	Vouillon-Rue du Faubourg-P
121	SCB-149	Vatan-Stade-V1			
122	SCB-150	Vatan-Stade-V2			
123	SCB-161	VilleneuveSurCher-Chatillon-V			
124	SCB-159	VilleneuveSurCher-Gaillafar-V			
125	SCB-164	VilleneuveSurCher-La Lande-V			
126	SCB-167	VilleneuveSurCher-La Rairie-V			
127	SCB-156	VilleneuveSurCher-Pont-V			
128	SCB-040	Vouillon-Déchetterie-V			
129	SCB-037	Vouillon-Parking 1 Ecu-V			
130	SCB-036	Vouillon-Rue du Faubourg-V			

